

---

# Rapport Annuel 2017

CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA

---



# Sommaire

*Les illustrations du Rapport annuel de CA Indosuez (Switzerland) SA sont issues du film institutionnel du groupe Indosuez Wealth Management « Stories shape our lives ». Le film met en scène une mécanique créative étonnante et onirique en jouant sur l'assemblage d'éléments à différentes échelles de taille, afin de surprendre le spectateur, et ici le lecteur, et lui offrir plusieurs niveaux de lecture et d'interprétations.*

*Pour le visionner: [www.ca-indosuez.com](http://www.ca-indosuez.com)*

## **GROUPE CRÉDIT AGRICOLE**

04 Toute une banque pour vous

## **INDOSUEZ WEALTH MANAGEMENT**

08 Message des Dirigeants du Groupe Indosuez Wealth Management

11 Notre réseau et nos chiffres clés

12 Shaping Indosuez 2020 : notre projet d'entreprise

14 La conjoncture économique et financière

## **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

### **CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA**

20 Message des Dirigeants de CA Indosuez (Switzerland) SA

22 La Gestion de Fortune

24 La Banque de Financement et d'Investissement

26 La sous-traitance des back offices et de l'informatique

28 Gouvernance d'Entreprise

46 Chiffres clés

48 Implantations

## **COMPTES ANNUELS**

### **CA INDOSUEZ (SWITZERLAND) SA**

52 Bilan au 31 décembre 2017

54 Compte de résultat de l'exercice 2017

55 État des capitaux propres

56 Annexe

65 Informations se rapportant au bilan

78 Informations se rapportant aux opérations hors bilan

79 Informations se rapportant au compte de résultat

82 Proposition à l'Assemblée générale annuelle

83 Rapport de l'organe de révision



---

# Bienvenue

---



# Toute une banque pour vous

Au service de **52 millions de clients dans le monde**, le Crédit Agricole s'appuie sur ses valeurs historiques de proximité, responsabilité et solidarité qu'il cultive depuis 120 ans.

Porté par la mobilisation de ses **139 000 collaborateurs**, il a pour ambition d'être le véritable partenaire de ses clients.

Grâce à son modèle de **banque universelle de proximité**

– l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés –, réaffirmé par sa signature «Toute une banque pour vous», le Crédit Agricole accompagne ses clients dans tous leurs projets personnels et professionnels en leur proposant une large gamme de services : banque au quotidien, crédits, épargne, assurances, gestion d'actifs, immobilier, crédit-bail, affacturage, banque de financement et d'investissement, services aux émetteurs et aux investisseurs.

La politique de responsabilité sociétale d'entreprise du Crédit Agricole est au cœur de son identité, s'intègre à son offre et irrigue tous ses métiers. Elle est un facteur clé de performance globale et un puissant vecteur d'innovation.

Fort de son socle de banque coopérative, porté par ses **9,7 millions de sociétaires** et **plus de 30 000 administrateurs** de Caisses locales et régionales, le Crédit Agricole dispose d'un modèle d'organisation puissant qui lui assure stabilité et pérennité, à vocation européenne et ouvert sur le monde.

Ainsi, le groupe Crédit Agricole renforce année après année ses positions de leader. Il est le premier financeur de l'économie française et le premier assureur en France. Il est également le premier bancassureur en Europe, le premier gestionnaire d'actifs européen et le premier arrangeur mondial d'obligations vertes, sociales et responsables.

**52 M**  
DE CLIENTS

**49**  
PAYS

**139 000**  
COLLABORATEURS

**9,7 M**  
DE SOCIÉTAIRES

PLUS DE  
**30 000**  
ADMINISTRATEURS  
DE CAISSES LOCALES  
ET RÉGIONALES

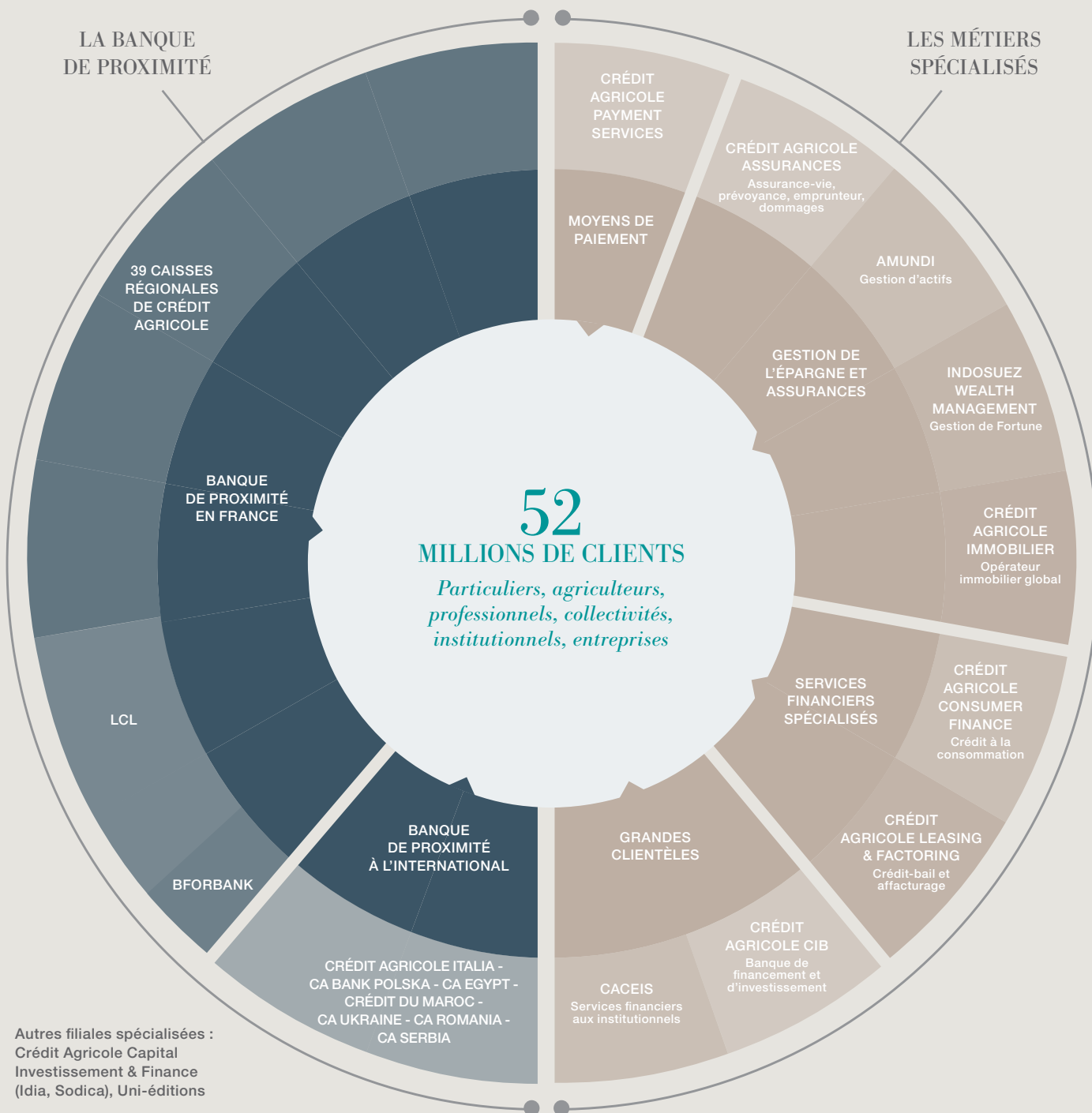
Organisation du Groupe

**9,7 millions de sociétaires** sont à la base de l'organisation coopérative du Crédit Agricole. Ils détiennent sous forme de parts sociales le capital des **2 447 Caisses locales** et désignent chaque année leurs représentants : **plus de 30 000 administrateurs** qui portent leurs attentes au cœur du Groupe.

Les Caisses locales détiennent l'essentiel du capital des **39 Caisses régionales**.

Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui offrent à leurs clients une gamme complète de produits et services. L'organe de réflexion des Caisses régionales est la Fédération nationale du Crédit Agricole, lieu où sont débattues les grandes orientations du Groupe.

À travers **SAS Rue La Boétie**, les Caisses régionales sont l'actionnaire majoritaire, à 56,6 % de **Crédit Agricole S.A.** qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers en France et à l'international.





*Indosuez Wealth Management regroupe sous une marque mondiale unique l'ensemble des entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole. Depuis plus de 140 ans, l'histoire de notre Maison s'est bâtie en résonance avec celle des entrepreneurs et des familles que nous avons conseillés partout dans le monde. Aujourd'hui, nous accompagnons nos clients, contribuant à leurs côtés à construire, protéger et transmettre leur patrimoine. En qualité d'« Architects of Wealth »,\* nous leur offrons des conseils experts et un service d'exception pour définir des structures patrimoniales adaptées et des solutions d'investissement dédiées. Ainsi, ils peuvent se consacrer à la réalisation de leurs aspirations personnelles, et se reposer sur la qualité de l'exécution des prestations de Gestion de Fortune traditionnelle et, au-delà, des services financiers et bancaires du groupe Crédit Agricole.*

\*Architectes de votre patrimoine.

---

# Indosuez Wealth Management

---



---

# Message des dirigeants du Groupe Indosuez Wealth Management

---



**PAUL de LEUSSE**  
*Directeur général  
de CA Indosuez Wealth (Group)*

**JEAN-YVES HOCHER**  
*Directeur général Adjoint de Crédit Agricole S.A.  
en charge du pôle Grandes Clientèles,  
Directeur général de Crédit Agricole Corporate  
and Investment Bank  
et Président de CA Indosuez Wealth (Group)*



**E**n 2017, nous pouvons nous réjouir d'un dynamisme soutenu et d'un taux d'érosion maîtrisé grâce à l'engagement et l'implication de l'ensemble des équipes dans le monde.

En effet, dans un marché de la Gestion de Fortune en pleine mutation, nous avons poursuivi la transformation de notre modèle et procédé aux adaptations imposées par notre environnement. Ainsi, nous avons renforcé notre efficacité mais aussi la sécurité et la fiabilité de notre dispositif, conformément aux engagements pris dans le cadre de notre projet d'entreprise « Shaping Indosuez 2020 ». Certains de ses chantiers structurants ont d'ores-et-déjà permis des avancées significatives.

À l'aube de l'entrée en application de nouvelles réglementations en Europe et notamment de la Directive sur les Marchés Financiers « MIFID 2 » qui redéfinit substantiellement les modalités de la relation avec les clients de nos entités européennes, nous avons finalisé notre politique de recentrage. Désormais, nous accompagnons uniquement les clients résidents de pays pratiquant l'échange automatique d'information. Le respect des standards de conformité les plus exigeants est une préoccupation constante pour Indosuez Wealth Management car ils contribuent à la qualité de nos prestations et à la réputation de notre Maison.

Dans un contexte concurrentiel marqué par de fortes pressions sur les marges qui se conjuguent aux attentes toujours plus sophistiquées de nos clients, nous avons décidé de repenser notre proposition de valeur. Désormais, la valeur ajoutée de nos univers de gestion est graduelle selon les niveaux de fortune qui nous sont confiés. Ainsi, nos clients accèdent aux prestations qui correspondent très exactement à leurs attentes.

Pour accompagner le déploiement de cette nouvelle offre, l'ensemble des expertises patrimoniales et financières ont été réunies au sein d'une même ligne d'activité « Markets, Investment and Structuring ». Cette organisation totalement mondialisée et transverse permet de conjuguer au mieux les expertises et les savoir-faire des équipes mais aussi d'exploiter l'ensemble de leurs synergies afin d'améliorer la proximité et la qualité de notre accompagnement.

Ses premiers ambassadeurs, les Banquiers Privés, ont également conforté leurs expertises, intégré les dispositifs réglementaires inhérents à leur activité et appréhendé les nouveaux outils mis à leur disposition et proposés à leurs clients.

2017 a par ailleurs marqué un tournant dans notre stratégie digitale avec la construction d'une feuille de route ambitieuse et le lancement d'une application mobile « Indosuez Insights » accessible à tous. Elle a vocation à partager nos analyses des différents produits et classes d'actifs. Son contenu à forte valeur ajoutée, produit par nos experts, peut être différencié en fonction des appétences de l'utilisateur, qui a également la possibilité de les interpeller directement. Ses fonctionnalités et son contenu seront enrichis progressivement afin de répondre aux meilleurs standards en termes d'expérience utilisateur.

Dans cette optique, afin de répondre à nos enjeux de transformation digitale, CA-PBS, département de notre entité Suisse, a par ailleurs créé la Digital Factory. Basé à Lausanne,

ce centre permet désormais de réunir les experts de CA-PBS et ceux de ses clients pour y concevoir et réaliser ensemble des projets innovants selon une méthode « agile », utilisant les dernières technologies du marché. Enfin, d'autres projets digitaux initiés cette année verront le jour dès 2018.

La transformation dans laquelle nous sommes engagés, notamment en termes d'offre et d'outils, a vocation à consolider nos fondamentaux et notre positionnement concurrentiel, mais aussi à satisfaire un nombre croissant de clients à travers le monde.

Si l'augmentation de nos encours par voie de croissance organique constitue le socle de notre développement, nous avons saisi deux opportunités de croissance externe en 2017 pour conforter notre ancrage sur deux de nos marchés prioritaires, l'Asie et l'Italie. Annoncée en juillet et finalisée en décembre 2017, l'acquisition des activités de Banque Privée du CIC en Asie porte le total de nos actifs sous gestion dans la région à environ 12 milliards d'euros. Les effectifs de la banque y progressent également, passant de 250 à plus de 400 collaborateurs.

Ce rapprochement permet aux clients du CIC en Asie de profiter, en plus des produits et services dont ils bénéficiaient déjà, des capacités de multibooking d'Indosuez Wealth Management à Hong Kong et à l'échelle mondiale, ainsi que de son savoir-faire en matière de Gestion discrétionnaire, d'Advisory, de Private Equity, d'Ingénierie patrimoniale et de Corporate Finance.

L'acquisition de Banca Leonardo en Italie, second marché domestique pour le groupe Crédit Agricole, annoncée début novembre 2017, devrait être finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2018. Elle permettra à Indosuez Wealth Management en Italie d'accroître ses actifs sous gestion de 6 milliards d'euros environ.

Ces deux opérations de croissance externe viennent s'ajouter à l'acquisition de la clientèle d'HSBC à Monaco, via un accord de référencement conclu fin 2016 et ayant porté ses fruits en 2017, avec près de 3 milliards d'euros d'actifs sous gestion intégrés chez CFM Indosuez Wealth Management.

Au cours de ce dernier exercice, nous avons bénéficié de toute la confiance du groupe Crédit Agricole, notre actionnaire, dans la réalisation des diverses étapes de notre projet d'entreprise lancé fin 2016.

Les résultats tangibles obtenus ces derniers mois fédèrent encore davantage les femmes et les hommes d'Indosuez Wealth Management autour de nos ambitions communes.

L'année 2018 s'ouvre sous les meilleurs auspices pour poursuivre les efforts engagés, parfaire notre modèle de développement et offrir ainsi à nos clients le meilleur d'une Banque de Gestion de Fortune internationale.

Paul de Leusse

Jean-Yves Hocher



## Un réseau ancien d'implantations dans 14 pays



### EUROPE

*Anvers  
Bilbao  
Bordeaux  
Bruxelles  
Genève  
Lille  
Lugano  
Luxembourg  
Lyon  
Madrid  
Marseille  
Milan  
Monaco  
Nantes  
Paris  
San Sebastián  
Toulouse  
Valence  
Zurich*

### AMÉRIQUES

*Miami  
Montevideo  
Rio de Janeiro  
São Paulo*

### MOYEN-ORIENT

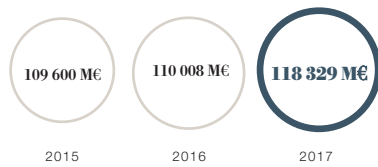
*Abu Dhabi  
Beyrouth  
Dubai*

### ASIE PACIFIQUE

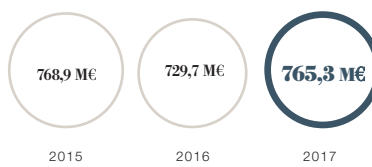
*Hong Kong  
Singapour  
Nouméa*

# Nos chiffres clés\*

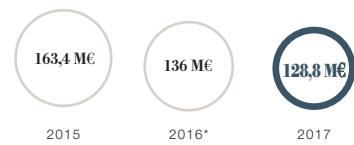
## Les actifs confiés en M€



## Le PNB en M€



## Le RBE en M€



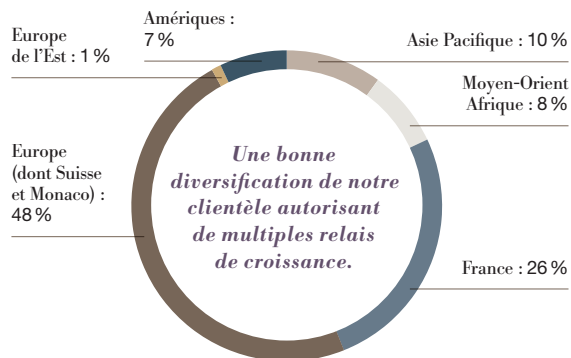
L'année 2017 a été marquée par l'intégration des actifs issus des opérations de croissance externe – accord de référencement avec HSBC à Monaco (2,7 Mds €) et acquisition des activités de Banque Privée du CIC en Asie (3,4 Mds €) – et la fin du recentrage opéré sur notre clientèle stratégique. Au-delà de ces deux opérations spécifiques, la collecte est restée dynamique, dépassant largement les conséquences de la politique de recentrage. Les effets de marché et de change se sont compensés et n'ont pas eu d'impact sur le montant des actifs confiés depuis 2016. Dans ce contexte, ces derniers progressent de plus de 7% en 2017 à 118,3 Mds €.

Le Produit Net Bancaire (PNB) s'est fortement apprécié en 2017, enregistrant une hausse de 35 M€ (+5%), alors même que l'effet change est négatif en raison des dépréciations du dollar et du franc suisse par rapport à l'euro. A change constant, le PNB aurait augmenté de 43 M€ sur la période. Après une période d'attentisme, les investisseurs se sont à nouveau tournés vers les marchés financiers et ont renforcé leurs investissements sur les actifs à valeur ajoutée.

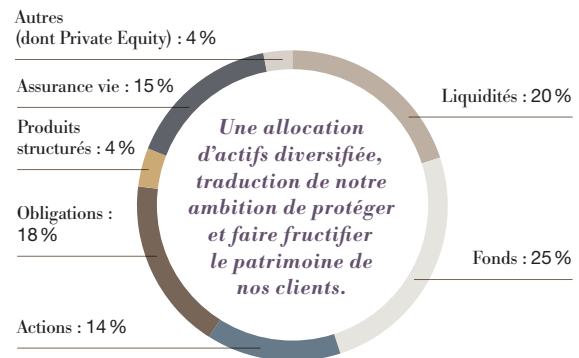
En 2016, le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) avait bénéficié d'une reprise de provision exceptionnelle de 26 M€ en application des normes IAS19 liées au fonds de pension des collaborateurs. Aussi en 2017, le RBE affiche un retrait de 5% par rapport au RBE de l'exercice précédent retraité de cette reprise de provision, en raison de la politique de recentrage vers les clients résidents de pays pratiquant l'échange automatique d'information d'une part, et des coûts exceptionnels liés aux opérations de croissance externe d'autre part.

2016\* : RBE retraité de la reprise de provision exceptionnelle

## Vision géographique par pays de résidence



## Allocation d'actifs



3 110

collaborateurs  
aux multiples expertises

29

implantations

14

pays à travers  
le monde

\* données arrêtées au 31 décembre 2017

---

# Shaping Indosuez 2020

---

## 4 moteurs de transformation pour renforcer le leadership et la rentabilité d'Indosuez Wealth Management

*Lancé fin 2016, le projet d'entreprise « Shaping Indosuez 2020 » a d'ores et déjà livré ses premières réalisations.  
Extrait choisi des avancées les plus emblématiques en 2017.*

## 1/ Accélérer le développement

---

### Nos enjeux

Doper la croissance organique et la rentabilité des capitaux investis (RoA) au travers de projets concrets dont nous pourrions suivre la mise en œuvre et mesurer les impacts dans les trimestres à venir.

Développer les synergies au sein du pôle Grandes Clientèles avec Crédit Agricole CIB et CACEIS, mais également au sein du Groupe en s'affirmant comme le pôle d'excellence de la gestion de la clientèle fortunée à l'instar de ce qui se fait avec les Caisses régionales en France.

Renforcer le positionnement d'Indosuez à l'international sur ses implantations clés où nous ne disposons pas de la taille critique et auprès de ses clientèles cibles. Ce renforcement se traduit par des acquisitions d'acteurs spécialisés en Gestion de Fortune ou de portefeuilles d'actifs.

### Parmi nos réalisations...

**La redéfinition de notre proposition de valeur :** nos solutions d'investissement sont désormais évolutives selon l'expérience financière de nos clients et leurs possibilités d'investissement mais aussi associées à une tarification dédiée.

**Le lancement d'une offre de Personal Banking au Luxembourg et en Suisse en complément de l'offre existante en France :** elle a pour objet de répondre très exactement aux aspirations des clients concernés en mobilisant des professionnels dédiés.

**L'acquisition de la clientèle de HSBC à Monaco** fin 2016, via un accord de référencement par le CFM Indosuez Wealth Management (+ 2,7 milliards d'euros d'actifs confiés).

**L'acquisition des activités de Banque Privée du CIC en Asie** (+ 3,4 milliards d'euros d'actifs confiés).

**La signature d'un accord en vue de l'acquisition de Banca Leonardo en Italie** (+ 6 milliards d'euros d'actifs confiés).

---

## 2/ Réussir notre transformation digitale

### Nos enjeux

Améliorer l'expérience du client en lui permettant d'accéder en tout lieu et en tout temps à l'expertise Indosuez et à celle du Wealth Manager en le dotant des outils d'analyse et d'aide à la décision en ligne.

Optimiser les processus de traitement interne avec l'objectif d'améliorer la réactivité de notre organisation et de réduire les coûts opérationnels.

### Parmi nos réalisations...

**Le lancement de l'application Indosuez Insights**, véhicule de communication digitale de notre recherche, des convictions de nos experts sur les marchés et les différentes classes d'actifs mais aussi outil d'échange.

**L'élaboration d'un projet de CRM central, structuré et homogène.** Dès 2018, les informations concernant nos clients seront centralisées pour être partagées par tous les intervenants sollicités dans leur accompagnement.

**L'adaptation des outils des équipes clientèle** pour davantage d'efficacité et de réactivité.

**La création de la Digital Factory**, véritable incubateur d'idées logé dans les locaux de Crédit Agricole Private Banking Services (CA-PBS) à Lausanne, division de l'implantation suisse dédiée à la sous-traitance des back-offices et de l'informatique de banques privées en Suisse et à l'international. Il réunit les experts susceptibles de concevoir et réaliser des projets innovants utilisant les dernières technologies.

## 3/ Simplifier l'organisation et améliorer l'efficacité

### Nos enjeux

Démontrer notre capacité à rentabiliser nos investissements et notre modèle d'activité.

Prouver notre aptitude à conjuguer Gestion de Fortune, efficacité et productivité.

Réviser nos organisations pour les rendre plus efficaces pour les clients, et plus agiles pour les collaborateurs d'Indosuez en développant leur délégation, leur responsabilité et leurs compétences.

### Parmi nos réalisations...

**Le renforcement du pilotage centralisé des équipes, notamment des fonctions supports** : la réalisation d'économies d'échelle, la mutualisation des savoir-faire...

**La capacité à intégrer les contraintes réglementaires de la Directive MIFID 2 dans l'Union Economique et Monétaire** sans dégrader l'activité commerciale et la qualité de service.

**Le rapprochement des équipes de Markets, Investment and Structuring et de Structuring Wealth sous un label unique et mondial Markets, Investment and Structuring (MIS)** : il permet de conjuguer au mieux les expertises et les savoir-faire au sein d'une ligne d'activité mondiale et transverse. Elle facilite aussi l'exploitation de l'ensemble de leurs synergies afin d'améliorer la qualité et la profondeur de nos prestations.

**La création d'une équipe centralisée dédiée à la fraude et à la sécurité financière.**

## 4/ Fédérer les femmes et les hommes autour d'un projet commun

### Nos enjeux

Capitaliser sur nos atouts différenciants : un fort ancrage au groupe Crédit Agricole, la puissance d'une marque mondiale, Indosuez Wealth Management, une approche internationale en termes de réseau et d'offre, et une forte culture relationnelle.

Renforcer l'engagement, l'expertise, l'esprit entrepreneurial et l'excellence sans cesse renouvelée des femmes et des hommes de notre entreprise.

### Parmi nos réalisations...

**Un plan d'actions Engagement@Indosuez inspiré des résultats d'une vaste enquête** réalisée auprès de l'ensemble des collaborateurs afin de répondre à leurs attentes et de renforcer leur cohésion.

**Des plans de formation dédiés**, tel le programme de formation mondial destiné à accompagner la transformation commerciale.

**La densification de la communication** : partager l'information et la stratégie d'entreprise avec tous, en renforçant l'utilisation d'outils digitaux.

**Le lancement d'un film institutionnel mondial** pour renforcer l'image et la notoriété de la marque.



---

# Analyse macroéconomique 2017 et perspectives des marchés financiers en 2018

---



# 2017 : L'économie l'emporte sur le politique

PAUL WETTERWALD

*Chef Economiste*

*Indosuez Wealth Management*

## Une croissance dynamique en 2017

Alors que l'année 2016 avait été marquée par des surprises émanant du champ politique (issues du referendum sur le Brexit, élection de Donald Trump, etc.), l'exercice 2017 a délivré son lot de surprises économiques. Si à fin 2016 la croissance de l'économie mondiale était installée sur un rythme proche de sa moyenne des 30 dernières années, on a pu constater une accélération assez remarquable en 2017. Celle-ci a été alimentée par la reprise économique en cours en Russie et au Brésil, par le maintien de la contribution de la Chine à la croissance mondiale (pour environ un tiers de celle-ci) et par une activité soutenue aux USA et dans l'Union Economique et Monétaire. A tel point que dans ces deux dernières zones, le rythme de croissance observé est sans doute bien au-delà de la croissance potentielle. Que faut-il en déduire ?

Tout d'abord, le Royaume-Uni mis à part, que la dynamique économique s'est avérée dominante par rapport aux incertitudes politiques qui découlaient des échéances de 2016. Ainsi, les mesures prises ou non par les politiques, voire les élections françaises et allemandes, n'ont pas enrayé la dynamique économique. Au contraire, celle-ci a sans doute renforcé la position des leaders en place.

## Des politiques monétaires moins accommodantes en 2017

Ensuite, que l'acquis de croissance permet d'envisager un bon premier semestre 2018, au cours duquel les politiques monétaires pourront s'infléchir doucement. Dans un sens plus restrictif aux USA, où la banque centrale procédera à la fois à une réduction de son bilan et à plusieurs hausses de son taux d'intérêt directeur et dans le sens d'une moindre accommodation en zone Euro, où la BCE freinera le rythme d'expansion de son

bilan sans toutefois toucher aux taux d'intérêt. Dès lors, le taux d'intérêt des Fed funds (USD) pourrait atteindre 2,25 % à fin 2018, alors que le taux de refinancement en euros resterait à 0 %.

## Une inflation en légère hausse

En Asie, la règle de l'Impossible Trinité est à l'œuvre en matière de politique monétaire. Selon cette théorie économique, un pays ne peut avoir en même temps une politique monétaire indépendante, des capitaux circulant librement et un taux de change fixe. Compte tenu de leurs régimes de change, Hong Kong, Singapour et le Vietnam devront suivre l'exemple des États-Unis et durcir leurs politiques monétaires respectives. En revanche, l'accommodation monétaire en Chine sera bornée par la volonté des autorités d'impulser un certain désendettement. Au Japon, l'objectif d'inflation à 2 % est passé au second plan pour laisser le devant de la scène à une gestion de la courbe des rendements visant à maintenir le taux à 10 ans légèrement au-dessus de 0 %.

Par ailleurs, les chiffres d'inflation sont maintenant ancrés en territoire positif. Il est difficile de distinguer les facteurs qui ont déterminé cette évolution. Après tout, la présidente de la Réserve fédérale américaine, Janet Yellen, a elle-même reconnu que l'inflation « relevait du mystère ».

La contribution des prix énergétiques, l'un des suspects habituels, ne semble pas en cause. En effet, la hausse des prix du pétrole, de l'ordre de 12 % exprimés en USD en glissement annuel en décembre 2017, est largement inférieure à celle de l'an passé à la même époque. Convertie en Euro la variation est négative à fin décembre 2017, à comparer avec une hausse d'un peu moins de 50 % à fin 2016. En 2018, compte tenu de notre scénario concernant le prix du pétrole (évolution du WTI dans une fourchette de cours comprise entre 60 et 65 USD), l'Indice des Prix à la Consommation ne devrait progresser que légèrement.

### Moins de chômage

De son côté, l'amélioration du marché du travail a sans doute à la fois contribué à la force de la demande et soutenu les salaires. En zone Euro, le taux de chômage s'établissait à 8,7 % en novembre, le plus bas depuis janvier 2009. Celui des moins de 25 ans s'inscrivait à 18,2 %, soit en dessous de sa moyenne de long terme (19,4 % depuis avril 1998). Aux USA, il faut remonter à décembre 2000 pour trouver un chiffre inférieur à celui de décembre, soit 4,1 %. Certes, les hausses de salaires n'y ont pas été proportionnelles à la décade du chômage, mais il faut prendre avec prudence les arguments reposant sur le remplacement des travailleurs âgés par des jeunes. Ces derniers sont en effet en général moins coûteux, mais leur salaire progresse plus vite.

Si en 2016 nous avons assisté à une remise en cause des bénéfices du libre-échange concomitante avec un ralentissement de la croissance du commerce international, ce dernier a connu un rebond remarquable depuis octobre de l'an passé (le volume des échanges mondiaux a progressé de 4,4 % en glissement annuel).

### Des marchés financiers bien orientés

L'année 2017 s'est avérée être un bon cru pour les marchés actions. Les indices actions mondiaux (MSCI AC World USD NR) ont progressé de 24,6 %, portés par les marchés émergents et le secteur de la technologie. L'investisseur ayant l'Euro comme devise de référence doit se contenter d'une plus faible progression (+9,3 %), étant impacté par le renchérissement de sa devise. La toile de fond reste favorable aux actions pour les prochains mois. La combinaison entre un environnement de croissance globale synchronisée et un risque perçu relativement faible devrait offrir un contexte porteur pour les marchés, tout au moins sur le premier semestre 2018. En dépit de niveaux de valorisation désormais plus tendus, les indices actions devraient continuer d'être soutenus par de solides perspectives de croissance bénéficiaire. Nous nous attendons à une croissance des résultats approchant le seuil de 10 % portée par plusieurs facteurs : la progression des bons niveaux de chiffres d'affaires, l'amélioration des marges grâce à un levier opérationnel toujours important, la reprise de l'investissement ainsi que le recours plus large à l'endettement en Europe et au Japon. Le retour à l'actionnaire sous forme de dividendes ou de rachats d'actions devrait également jouer un rôle important.

L'ampleur du renforcement de l'Euro a constitué l'une des grandes surprises de l'an passé. Seules certaines devises d'Europe orientale sont parvenues à s'apprécier contre la monnaie unique. De leur côté, tant le dollar US (-12,4 % contre euro) que le franc suisse (-8,4 %) ont perdu du terrain, tout comme le renminbi chinois (-6,2 %) ou le real brésilien (-14 %). Quant à la livre sterling, elle est parvenue à limiter son glissement (-4,1 %). Ainsi, le contrôle du risque de change s'est avéré être une composante essentielle de la gestion financière en 2017. Il devrait en être de même en 2018.

Le marché obligataire américain a pris son temps pour se convaincre que la Réserve fédérale poursuivrait son cycle de hausse de taux d'intérêt. Certes, le rendement de l'obligation gouvernementale à 10 ans a terminé l'année quasiment au même niveau qu'à fin 2016 (2,4 %), mais ceci cache une remontée de 50 points de base depuis la fin de l'été. Alors que le comportement du Bund allemand s'est avéré très erratique, il a finalement lui aussi pris acte de ce que des rendements quasi nuls étaient incompatibles avec une croissance économique retrouvée : le rendement de l'obligation gouvernementale allemande à 10 ans a ainsi plus que doublé, terminant l'année à plus de 0,4 %. Cette remontée des taux sans risque n'a toutefois pas empêché l'obtention par les investisseurs obligataires de performances positives en 2017, du fait du bon comportement des marchés du crédit. Il devrait en être de même en 2018, dans une moindre mesure toutefois : alors qu'aux Etats-Unis, le segment «Investment Grade» devrait bénéficier de l'amélioration continue des fondamentaux des entreprises, en Europe les primes de crédit de ce secteur n'offrent plus suffisamment de coussin contre une hausse des taux.

Dans un tel contexte, il sera difficile pour les marchés financiers d'égaliser, en 2018, leurs performances de 2017. Ceci n'empêchera, toutefois pas, l'obtention de performances positives : tant les actionnaires que les créanciers obligataires devraient profiter d'une année où la croissance économique sera présente dans la plupart des pays.



« L'ampleur du renforcement de l'euro a constitué l'une des grandes surprises de l'an passé. Seules certaines devises d'Europe orientale sont parvenues à s'apprécier contre la monnaie unique. De leur côté, tant le dollar US (-12,4 % contre euro) que le franc suisse (-8,4 %) ont perdu du terrain, tout comme le renminbi chinois (-6,2 %) ou le real brésilien (-14 %). Quant à la livre sterling, elle est parvenue à limiter son glissement (-4,1 %). »



---

# Rapport d'Activité

---





## CA Indosuez (Switzerland) SA une banque de référence dans le paysage helvétique

CA Indosuez (Switzerland) SA enregistre en 2017 un résultat opérationnel de CHF 61,5 millions et un bénéfice net de CHF 57,9 millions.

Avec 1 402 collaborateurs en moyenne pour l'année 2017 et CHF 1 563 millions de fonds propres (Tier 1), CA Indosuez (Switzerland) SA est une des cinq premières banques étrangères en Suisse, avec une présence de plus de 140 ans dans le pays. CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de trois grands domaines d'activité :

- La Gestion de Fortune ;
- Le Financement du Négoce de Matières Premières, la Banque Commerciale et les Marchés de Capitaux ;
- La Logistique Bancaire.

Ils sont complétés par une fonction « coverage » des grandes entreprises et des institutions financières. Cette large palette de savoir-faire nous permet de servir une base diversifiée de clients et de dégager des résultats récurrents tout en favorisant des synergies fortes entre ces domaines d'activité.

Notre maison pilote toutes ses activités en Suisse, au travers de quatre implantations à Genève, Lausanne, Lugano et Zurich, et à l'international au travers d'un réseau d'implantations dédiées à la Gestion de Fortune, principalement en Asie, à Hong Kong et Singapour, et au Moyen-Orient, à Abu Dhabi, Beyrouth et Dubai. CA Indosuez (Switzerland) SA souhaite renforcer sa présence dans les zones offrant un fort potentiel de croissance. De ce point de vue, l'acquisition et l'intégration des équipes et des clients du CIC à Singapour et à Hong Kong en cette fin d'année constitue une étape majeure de ce processus d'expansion.

Ce réseau d'implantations vient renforcer le maillage international d'implantations d'Indosuez Wealth Management, favorisant le multibooking pour les clients désireux de diversifier la localisation de leurs avoirs.

**Une sécurité  
garantie par notre  
appartenance à l'un des  
groupes bancaires  
les plus solides  
au monde.**

**Une offre de produits  
et de services de  
qualité, accessible  
dans toutes les  
implantations.**

**Une relation  
clientèle personnalisée  
garantie par notre  
taille humaine.**

La combinaison de ces trois axes nous positionne de manière spécifique et idéale auprès d'une clientèle principalement composée d'entrepreneurs.

---

Message  
des Dirigeants de  
CA Indosuez (Switzerland) SA

---



**JEAN-YVES HOCHER**  
*Président du Conseil d'administration*

**JEAN-FRANÇOIS DEROCHE**  
*Chief Executive Officer*

L'année 2017 fut ponctuée par de multiples projets, liés aussi bien aux évolutions du contexte international qu'au déploiement de notre stratégie. Fidèles à l'esprit de service et d'innovation qui les inspire, nos équipes ont résolument travaillé à renforcer la stabilité de notre organisation et à faire évoluer notre offre au gré des attentes de nos clients, tant en Gestion de Fortune que dans nos autres secteurs d'activité. Alors même que demeurent de multiples facteurs d'incertitude, résultant notamment des ruptures politiques qui ont marqué l'année 2016 en Europe et aux Etats-Unis mais aussi au Proche-Orient, le véritable défi qui attend le secteur bancaire helvétique est en effet celui d'une plus large ouverture au monde.

Face à la globalisation toujours plus poussée de l'industrie financière, CA Indosuez (Switzerland) SA dispose de nombreux atouts, du fait de son ancrage en Suisse et de sa présence dans les zones les plus dynamiques de l'économie mondiale. La place financière helvétique dans son ensemble constitue à l'heure actuelle un pôle d'excellence dans un monde en évolution rapide. Dans ce contexte, l'approche positive des enjeux réglementaires adoptée par CA Indosuez (Switzerland) SA s'est avérée particulièrement bénéfique, confortant à la fois l'image de notre établissement et la qualité des services offerts à nos clients.

L'engagement sans faille des équipes dans les divers chantiers réglementaires au cours des dernières années autorise aujourd'hui CA Indosuez (Switzerland) SA à se consacrer pleinement à son ambition de conquête commerciale. A cet égard, le renforcement de notre position dans les zones où la Gestion de Fortune apparaît portée par des tendances de long terme favorables est plus que jamais une priorité. L'acquisition et l'intégration des équipes et des clients du CIC à Singapour et à Hong Kong en cette fin d'année constituent une étape majeure de ce processus d'expansion. Le renforcement de notre présence en Asie vise ainsi à capter une part croissante de la richesse qui s'y crée, tout en répondant par des solutions d'investissement

globales à la demande de plus en plus sophistiquée des clients de cette région.

Tout en capitalisant pleinement sur les avantages concurrentiels des acteurs bancaires suisses sur le marché mondial de la Gestion de Fortune, CA Indosuez (Switzerland) SA contribue également de manière décisive au déploiement de la stratégie mise en œuvre à l'échelle du groupe Indosuez Wealth Management. Les objectifs en termes de croissance organique et de rentabilité fixés par le projet d'entreprise « Shaping Indosuez 2020 » orientent dès à présent les différents chantiers de développement ouverts dans toutes les implantations de CA Indosuez (Switzerland) SA. De même, les ambitions communes à toutes les entités d'Indosuez dans les domaines de la mise en œuvre de notre nouvelle offre commerciale et de la transformation digitale sont au cœur de notre stratégie.

Au-delà des seules activités de Gestion de Fortune, ce sont bien toutes les équipes de CA Indosuez (Switzerland) SA qui ont démontré au cours de l'année 2017 leur implication dans la transformation de notre organisation, la recherche de nouvelles synergies et la mise en place d'un modèle d'activité toujours plus efficace en phase avec les nouvelles réglementations à venir (MIFID 2 et LSFIN). Forte de cette richesse et de cette diversité de compétences, CA Indosuez (Switzerland) SA poursuivra à l'avenir la réalisation de ces objectifs grâce à la mobilisation de ses collaborateurs autour de ces projets véritablement fédérateurs.

Au cours de l'année écoulée, les équipes de CA Indosuez (Switzerland) SA ont ainsi démontré qu'elles avaient pleinement intégré l'esprit entrepreneurial, l'ouverture au monde et la forte culture relationnelle qui fondent notre identité.



Jean-Yves Hocher



Jean-François Deroche

*« La place financière helvétique dans son ensemble constitue à l'heure actuelle un pôle d'excellence dans un monde en évolution rapide. Dans ce contexte, l'approche positive des enjeux réglementaires adoptée par CA Indosuez (Switzerland) SA s'est avérée particulièrement bénéfique, confortant à la fois l'image de notre établissement et la qualité des services offerts à nos clients. »*

# La Gestion de Fortune



*« Par le biais d'une approche spécifique de chaque segment de clientèle, les équipes de CA Indosuez (Switzerland) SA sont désormais en mesure de proposer une offre pleinement en phase avec la réalité actuelle du marché de la Gestion de Fortune. »*

**PATRICK RAMSEY**  
Directeur Gestion de Fortune

L'année 2017 a marqué une étape importante dans le déploiement de notre stratégie, tant en matière de développement commercial que dans le domaine des solutions d'investissement. L'évolution récente du cadre réglementaire et les mutations en cours sur le marché global de la Gestion de Fortune avaient en effet rendu nécessaire un renouvellement profond de nos méthodes et de notre organisation. Ce vaste chantier a mobilisé les équipes de CA Indosuez (Switzerland) SA au cours des derniers mois, aboutissant ainsi à des avancées majeures.

L'évolution des normes encadrant notre activité, telle qu'elle a été encouragée par les régulateurs en Suisse comme sur les autres marchés où nous sommes présents, a clairement joué un rôle moteur dans la conception et la mise en œuvre de ce business model rénové. Aujourd'hui, la maîtrise par nos équipes des différents enjeux juridiques et fiscaux constitue une composante essentielle de notre proposition de valeur.

Pour autant, les innovations conçues dans le cadre de la réflexion stratégique entreprise à l'échelle du groupe Indosuez Wealth Management dans son ensemble ne se limitent pas à la seule prise en compte des obligations réglementaires inhérentes à l'industrie de la Gestion de Fortune. Les transformations engagées au cours de l'année 2017 ont visé en premier lieu à permettre un renouvellement et un enrichissement sans précédent du partenariat global noué entre Indosuez Wealth Management et ses clients.

## Une nouvelle offre commerciale

C'est principalement grâce à la refonte conjointe de notre offre et de notre organisation commerciale que cet objectif a pu être atteint. La complexité toujours croissante des enjeux financiers et patrimoniaux auxquels sont confrontés nos clients implique en effet que des réponses différenciées soient apportées à leurs demandes. Par le biais d'une approche spécifique de chaque segment de clientèle, les équipes de CA Indosuez (Switzerland) SA sont désormais en mesure de proposer une offre pleinement en phase avec la réalité actuelle du marché de la Gestion de Fortune. La mise en place de quatre univers spécifiques (Discover, Explore, Design et Design unlimited) permet ainsi de cibler les différents produits et services offerts en fonction du niveau de fortune de nos clients privés. Cette nouvelle segmentation se traduit par une meilleure allocation des ressources, et donc par des gains significatifs en termes d'efficacité comme de qualité de service.

La création d'une nouvelle offre commerciale impliquait nécessairement la mise en place d'une organisation renouvelée, offrant le cadre opérationnel indispensable au déploiement d'une stratégie commune aux différentes entités d'Indosuez Wealth Management. Ce chantier ne s'est pas limité au simple redimensionnement de nos équipes et au déploiement d'Investment Advisors au sein même des différentes zones. Il s'est accompagné d'un effort particulier de spécialisation et d'un investissement significatif dans la formation des gestionnaires de fortune comme des experts en charge des différentes catégories de produits.



Les compétences relationnelles, qui constituent la base de notre métier, se combinent ainsi avec les meilleures expertises techniques, de façon à placer CA Indosuez (Switzerland) SA en position de force vis-à-vis de ses principaux concurrents sur la place financière helvétique. Au terme de cette réorganisation approfondie, le suivi et le conseil des portefeuilles correspondant aux offres Discover et Explore ont pu être unifiés et simplifiés, tandis que des ressources supplémentaires se trouvent aujourd'hui mobilisées pour répondre aux besoins des clients les plus fortunés.

A travers les nombreux changements organisationnels qui ont marqué l'année 2017, CA Indosuez (Switzerland) SA a toujours visé un but unique : accélérer le développement, tant par l'enrichissement de notre offre que par le renforcement de notre présence internationale. Le montant global des actifs sous gestion en 2017 est en hausse (CHF 42 252 millions, soit une augmentation de 7,4 %). Cela signifie que notre activité de Gestion de Fortune a une fois encore démontré son attractivité auprès des clients internationaux et bénéficié d'apports réguliers de capitaux dans toutes les zones. D'une façon générale, le volume d'actifs sous gestion est déterminé par des facteurs complexes, incluant les variations de la conjoncture économique globale, les incertitudes liées aux grands enjeux géopolitiques et les décisions d'allocation de nos clients institutionnels.

#### **Indosuez Wealth Management renforce sa présence en Asie et accélère la digitalisation**

Plusieurs de ces changements constitueront d'importants vecteurs de croissance à moyen terme. La poursuite de notre expansion internationale en est l'un des principaux. Ayant mené à bien une rigoureuse sélection de ses marchés cibles, CA Indosuez (Switzerland) SA est désormais en mesure de profiter pleinement du renforcement de sa présence dans les zones offrant un fort potentiel de croissance. De ce point de vue, l'intégration en 2017 des activités de Gestion de Fortune du CIC en Asie doit être vue comme une étape décisive. Compte tenu des contraintes réglementaires inhérentes à ce type d'acquisition, ce chantier majeur se poursuivra en 2018 et se traduira par une montée en puissance significative d'Indosuez Wealth Management dans la région, tant en ce qui concerne le montant d'actifs gérés que les effectifs commerciaux.

Au cours de sa longue histoire, CA Indosuez (Switzerland) SA a su nouer des liens très forts avec ses clients. Pour tirer pleinement parti de cette proximité, il est indispensable d'adapter nos méthodes aux nouveaux modes de consommation et de communication. C'est pourquoi, en phase avec la stratégie définie pour l'ensemble des entités d'Indosuez Wealth Management, nos équipes ont porté une attention toute particulière à la conduite de la transformation digitale. L'avancée de ce chantier s'est notamment traduite par la mise en place de nouveaux outils d'analyse et de proposition. D'autres projets destinés aux clients de Gestion de Fortune sont en cours et seront développés en 2018.

#### **Des solutions d'investissement en constante évolution**

Dans un contexte de marché toujours incertain, caractérisé par la prégnance des facteurs géopolitiques et la probabilité de plus en plus forte d'un infléchissement dans la stratégie des grandes banques centrales, la qualité des solutions d'investissement élaborées par nos équipes a été largement saluée. Les performances solides et régulières des produits constituant notre offre ont ainsi largement bénéficié du travail d'analyse et de sélection réalisé en continu par nos experts.

Il semble donc possible de tirer un bilan extrêmement positif d'une année 2017 riche de multiples évolutions dans notre organisation comme dans notre offre. Grâce à leur constante implication, les équipes en charge de la relation commerciale, aussi bien que les collaborateurs du département Markets, Investment and Structuring, ont su mener de front ces grands chantiers, sans que le niveau de service offert à nos clients en soit affecté. Malgré l'impact des nouvelles réglementations imposées par les autorités suisses, européennes et internationales (MIFID, EMIR...), notre activité de conseil et de gestion ne s'est jamais départie d'un souci constant de sélectivité, de réactivité et de disponibilité.

Toutes les conditions sont ainsi réunies pour que CA Indosuez (Switzerland) SA aborde une nouvelle phase de son développement. Suivant les orientations fixées dans le cadre de stratégie élaborée pour l'ensemble des entités d'Indosuez Wealth Management, la clientèle des entrepreneurs suisses et internationaux constituera une priorité. Fortes de l'appui apporté par des expertises étendues dans les domaines de la fiscalité, du financement ou encore des opérations de fusions-acquisitions, nos équipes auront plus que jamais à cœur de répondre pleinement aux attentes complexes des clients de la Gestion de Fortune.

*« Grâce à leur constante implication, les équipes en charge de la relation commerciale, aussi bien que les collaborateurs du département Markets, Investment and Structuring, ont su mener de front ces grands chantiers, sans que le niveau de service offert à nos clients en soit affecté. »*

**OMAR SHOKUR**  
Directeur Markets,  
Investment and Structuring







# La Banque de financement et d'investissement

PHILIPPE **LACHAT**  
*Directeur des Marchés de Capitaux*

*«La Direction Marchés de Capitaux a traversé une année difficile en termes de résultats, mais a continué à se restructurer pour respecter au mieux les règles et procédures, tant internes qu'externes, avec l'espoir d'une année 2018 meilleure»*

## Les marchés de capitaux

L'année a été ponctuée par les trois hausses des taux de la FED et les 70 records du principal indice des actions américaines. Les autres marchés ont tenté de suivre, mais à un rythme plus modéré.

Cette forte hausse a contribué à augmenter la demande en produits structurés sur sous-jacents actions.

Une forte volatilité a été observée sur les matières premières et a manqué aux principales devises développées.

Les indices de crédit ayant touché des points bas abandonnés depuis quelques années, la recherche de rendement a poussé vers les secteurs à plus haut rendement, tels que les pays plus risqués et les obligations high yield.

La Direction Marchés de Capitaux a accompagné le redéploiement du Groupe sur les activités actions, du fait de la forte demande en Suisse sur ces produits, mais avec un retard d'un trimestre, ce qui a pesé sur le résultat. De même, l'environnement de taux très bas a eu pour effet

une disparition quasi-totale de l'activité de taux avec la clientèle Corporate. Heureusement, les activités de flux se sont bien tenues.

De plus, l'«électronification» des activités de Change a pesé sur les revenus du desk de trading et la fin du recentrage a réduit la taille du bilan, impactant l'activité de la Trésorerie.

Enfin, la Trésorerie de la Banque Privée a fortement aidé en cette fin d'année au processus d'intégration en Asie.

Sur un plan réglementaire, le respect de la nouvelle loi EMIR / LIMF s'est déroulé sans encombre majeur au premier trimestre et une première étape de la réorganisation de la Salle des Marchés a permis de séparer les activités de métier de Banque Privée de celles de marchés de Capitaux, préparant notamment le passage imminent aux nouvelles réglementations MIFID 2 et LSFIN.

Par ailleurs, une nouvelle activité très prometteuse a été acceptée et devrait être déployée dès le premier trimestre de 2018 et une mise à jour complète du set de procédures et directives a été effectuée pour se conformer aux différentes règles du Groupe.

## L'exploitation bancaire

L'année 2017 a été favorable pour le secteur commercial de notre Banque dans son ensemble, marqué notamment par une reprise des prix des matières premières soutenue par une croissance économique mondiale encore timide mais avec des fondamentaux sains qui ont permis de réaliser des résultats en forte croissance.

Côté Trade Finance, Cash Management et Supply Chain Finance, nos équipes accompagnent un projet de développement volontariste dans ces domaines qui ont engendré de nombreux défis à l'échelon local.

D'abord, un défi commercial que nos équipes en charge des Matières Premières, du Trade et de l'Export Finance, ont su maîtriser, permettant une progression significative de nos revenus à coût du risque maintenu à un niveau marginal et ce malgré un contexte contrasté pour les Matières Premières : des prix globalement à la hausse pour le brut et les métaux et à la baisse pour les produits pétroliers et les softs.

Ensuite, un défi organisationnel, d'abord au niveau des équipes commerciales, mais aussi pour les équipes support. Nous avons pu ainsi répondre aux évolutions des exigences des régulateurs, tant en Suisse qu'à l'étranger, en améliorant nos process, réduisant ainsi nos temps de traitement internes et donc de réponse aux clients.

Enfin, un défi d'efficacité lié au changement de localisation géographique impliquant l'optimisation des relations entre les différents départements, tout en assurant un service de qualité constante à la clientèle.

Les résultats obtenus montrent l'engagement total de nos collaborateurs dans cette évolution en particulier, par la mise en œuvre de toutes leurs compétences et de leur expertise.



**PIERRE GLAUSER**  
*Directeur Division Commerciale*

Les challenges à venir découlent de ces évolutions :

- Confirmer l'efficacité de la nouvelle organisation, tant au niveau commercial qu'au niveau des process internes de sécurisation de nos transactions, en coordination avec les autres Métiers et fonctions support de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Contrôler et optimiser nos coûts opérationnels.
- Continuer notre effort de formation afin d'assurer le maintien à haut niveau des compétences de nos équipes tant en termes de produits que de gestion des aspects Compliance.

Tout ceci passe par le renforcement des synergies avec le Groupe, en particulier CA CIB et CACEIS afin d'accompagner et offrir à notre clientèle, composée de grands négociants, d'entreprises suisses et filiales helvétiques de groupes internationaux, l'ensemble de la palette et solutions bancaires leur permettant de développer leurs activités à l'international.

## La couverture des grandes entreprises et institutions financières (Coverage)

L'année 2017 a connu une activité soutenue mais stable (par rapport à 2016) avec les grandes entreprises suisses et internationales, notamment grâce à des opérations significatives de financement (syndication), d'émissions obligataires, de Trade Finance et de hedging.

Le PNB avec les grandes institutions financières suisses a connu une progression satisfaisante en 2017 sur tous les segments de produits de la banque (origination, flow business, produits structurés).

**FRANCK BERVILLÉ**  
*Directeur Coverage*



## La sous-traitance des back offices et de l'informatique



« Toutes les Banques Privées doivent faire face aux enjeux de la compression des marges, des nouvelles exigences réglementaires et de la transformation digitale. Dans ce contexte, la proposition de valeur de CA-PBS – partage et mise en commun des plateformes IT et Opérations, ainsi que des projets investissements – fait plus de sens que jamais. Nous sommes ainsi déterminés à poursuivre notre stratégie de croissance afin d'enrichir encore notre produit et la gamme de nos services pour le bénéfice de tous nos clients. Nous nous appuyons sur le S2i, logiciel de référence sur le marché, sur l'excellence opérationnelle de notre service, mais aussi sur une structure d'innovation renforcée. Véritable partenaire des acteurs de la Gestion de Fortune, CA-PBS est en mesure d'offrir des services « coeur » mutualisés, tout en accompagnant ses clients en matière de transformation digitale et réglementaire. »

**PIERRE DULON**

Directeur CA-PBS

### Le Centre Informatique et Opérations, Crédit Agricole Private Banking Services (CA-PBS)

**E**quipe de 530 spécialistes, CA-PBS, en tant que division de CA Indosuez (Switzerland) SA fournit l'ensemble des prestations informatiques et back offices aux principales entités de Gestion de Fortune du groupe Indosuez Wealth Management, mais aussi à Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, ainsi qu'à 19 autres banques externes au groupe Crédit Agricole. Au total, ce sont donc 29 banques, réparties dans 10 pays qui utilisent le système S2i et

bénéficient des services de cette plateforme basée à Lausanne, Genève et Singapour. Prestataire de services informatiques et back office depuis plus de 20 ans, certifié ISO 9001, ISO 27001 dans le domaine de la sécurité informatique, CA-PBS s'est toujours distingué par l'excellence opérationnelle de ses services, le professionnalisme et l'expertise reconnus de ses équipes. En 2017, CA-PBS a confirmé sa dynamique de forte croissance en augmentant la fortune gérée sur sa plateforme de 34 % pour atteindre plus de CHF 150 milliards. Pour la seconde année consécutive, les revenus de CA-PBS sur les Banques externes au Groupe ont augmenté de 20 %,

confirmant ainsi la force de ses offres de service sur le marché du Business Process Outsourcing de la Gestion de Fortune en Europe et en Asie.

CA-PBS a été actif en 2017 sur de nombreuses zones géographiques :

- En Asie, CA-PBS a migré avec succès les activités de CIC Hong Kong et Singapour sur la plateforme de CA Indosuez (Switzerland) SA en un délai record de moins de 4 mois.

En outre une très grande banque chinoise a décidé de choisir CA-PBS pour supporter ses activités de Gestion de Fortune à Singapour, pour une migration prévue en tout début 2018. Ces deux opérations prestigieuses ont en outre permis de continuer à renforcer le hub Asie de CA-PBS basé à Singapour, qui s'est doté de nouveaux locaux pour gérer sa croissance.

- A Monaco, CA-PBS a finalisé l'intégration de HSBC au sein de CFM Indosuez et a également déployé le S2i auprès d'une autre grande banque monégasque. Cette double opération confère à CA-PBS une position de leader sur le marché des banques privées monégasques.

- En France, CA-PBS a travaillé à préparer la migration de Indosuez France sur la plateforme. Ce projet a notamment permis d'enrichir le système S2i de nombreuses fonctionnalités nouvelles en matière de Customer Relationship Management (CRM) ou encore de gestion de portefeuilles d'investissements. En 2018 Indosuez Wealth Management disposera ainsi avec le S2i d'un système d'information unifié sur toutes ses zones géographiques (à l'exception de la zone Amériques), pour le bénéfice de ses clients internationaux.

- En Suisse, CA-PBS a travaillé étroitement avec Crédit Agricole next bank (Suisse) SA, afin de l'accompagner dans le lancement et la mise en place de sa nouvelle stratégie. Deux nouvelles banques en Suisse romande et en Suisse alémanique, ont également décidé de choisir CA-PBS. Sur le plan fonctionnel, CA-PBS a fortement enrichi le système S2i et les outils des équipes opérations afin d'accompagner efficacement ses clients, notamment dans les évolutions réglementaires existantes et futures (EMIR, MIFID 2, GDPR, etc..)

En matière d'innovation, 2017 a vu le lancement opérationnel de la « Digital Factory PBS », équipe spécialisée dans la conception et la réalisation d'applications mobiles ou Internet, et dans leur intégration avec le système S2i. Dotée des toutes dernières technologies, cette équipe accueille les clients pour concevoir avec eux, selon la méthode agile, l'application digitale la plus adaptée à leur besoins, pour en assurer la réalisation et la maintenance.

Enfin, CA-PBS a déployé « S2i Front Evolution », nouvelle interface utilisateurs du système S2i, permettant d'améliorer sensiblement « l'expérience utilisateur » et la productivité des différents intervenants, grâce à un accès plus rapide et plus visuel à l'information.

Fort de ses succès commerciaux et de son offre enrichie, CA-PBS va poursuivre en 2018 sa stratégie d'industrialisation, d'innovation et de croissance sur un marché toujours plus exigeant. Notre plan 2018 permettra d'affirmer son positionnement sur le marché des services informatiques et back office, en Suisse, en Europe et en Asie.

---

# Gouvernance d'Entreprise

---

Sauf indication contraire,  
les informations présentées dans le présent chapitre  
se réfèrent à la situation au 31 décembre 2017.





# 1. Structure du groupe et actionnariat

## 1.1. Structure du Groupe

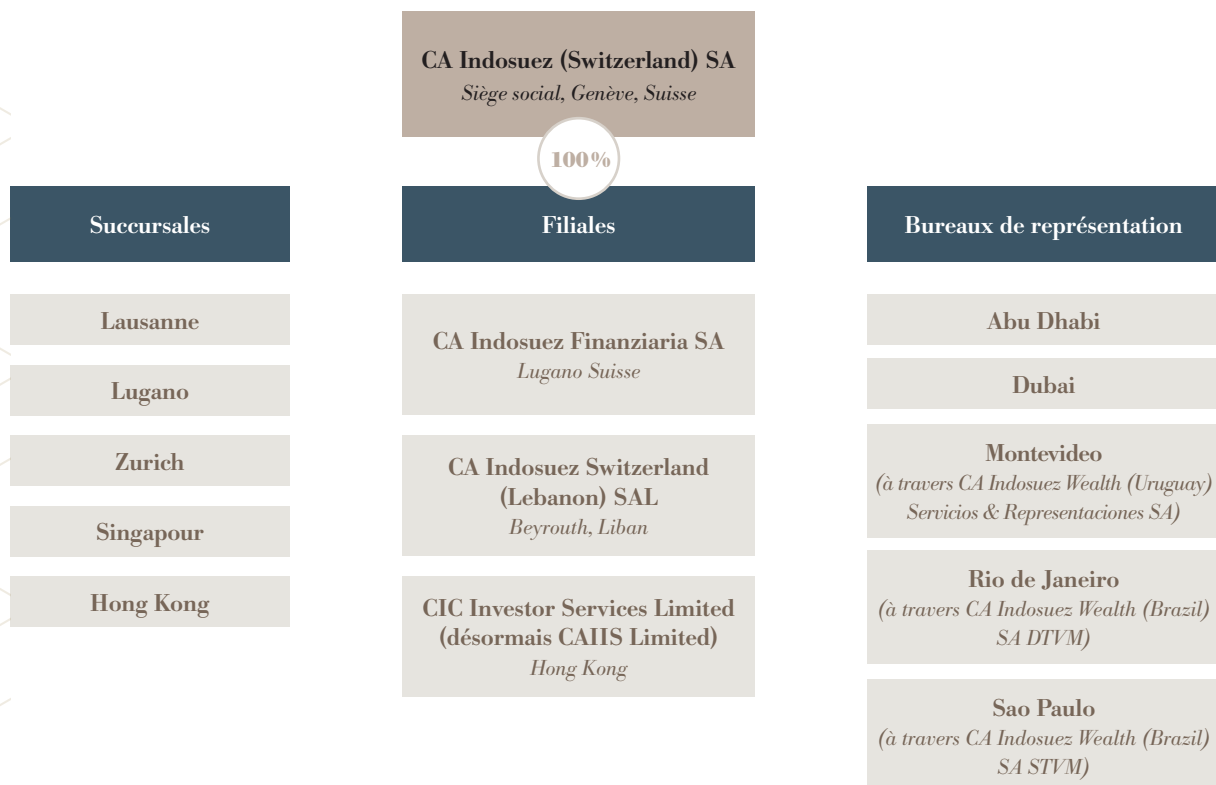
### 1.1.1. Structure opérationnelle

CA Indosuez (Switzerland) SA est une société anonyme de droit suisse, qui a pour but l'exploitation d'une banque pour une clientèle privée, commerciale et institutionnelle, suisse et étrangère. Elle exerce ses activités en Suisse et à l'étranger, par son siège et son réseau de succursales, de filiales et de bureaux de représentation. CA Indosuez (Switzerland) SA exerce sur son réseau, les fonctions de direction, de coordination et de surveillance.

L'organisation générale de CA Indosuez (Switzerland) SA repose sur une structure par Métiers et par Fonctions de support et de contrôle, auxquels s'ajoute une Fonction Coverage, et dont les responsables rapportent au Chief Executive Officer. Chacun d'eux est membre du Comité exécutif.

Les filiales, succursales et bureaux de représentation s'inscrivent dans le cadre de l'organisation du Métier correspondant à leur domaine d'activité.

La structure du Groupe CA Indosuez (Switzerland) SA conçue pour soutenir les activités de ces entités, comprend les sociétés actives suivantes :



CA Indosuez (Switzerland) SA et ses entités font partie du groupe Crédit Agricole. La conduite de leurs activités et la détermination de leur organisation s'inscrivent, tout en respectant les dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables et les décisions prises par le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA dans le

cadre de la stratégie, de la politique, des décisions et autorisations générales, des règles de fonctionnement et des bonnes pratiques fixées par le groupe Crédit Agricole.

### 1.1.2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend, s'agissant des sociétés actives détenues, celles qui le sont directement ou indirectement à plus de 50 %. Aucune d'elles n'est cotée. Il comprend au 31 décembre 2017 les sociétés suivantes :

Raison sociale	Siège social	Capital-actions	Participation détenue
CA Indosuez Finanziaria SA	Lugano	CHF 1 800 000	100 %
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL	Beyrouth	LL 2 000 000 000	100 %
CIC Investor Services Limited (désormais CAIS Limited)	Hong Kong	HKD 37 300 000	100 %

Comme indiqué à la note 4.2.1 des comptes annuels, la Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif. En revanche, ces entités rentrent dans le périmètre de la surveillance consolidée réglementaire et prudentielle.

### 1.2. Actionnaires importants

CA Indosuez (Switzerland) SA est détenue à 100 % par CA Indosuez Wealth (Group), une société holding regroupant et fédérant les entités de Gestion de Fortune du groupe Crédit Agricole à l'échelle internationale.

CA Indosuez Wealth (Group) est détenue à 100 % par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, la banque de marchés, de financement et d'investissement du groupe Crédit Agricole.

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank est elle-même détenue à 97,8 % par Crédit Agricole SA, société organisée sous forme mutualiste et coopérative et qui est donc détenue par ses sociétaires et, pour la partie cotée de son capital, par ses actionnaires.

39 Caisses régionales détiennent ensemble, au travers de SAS rue la Boetie, la majorité du capital (56,6 %) et des droits de vote (56,7 %) de Crédit Agricole SA, qui n'est de ce fait pas opérable. Les Caisses régionales sont des banques régionales coopératives qui débattent, dans une instance de réflexion commune, la Fédération Nationale du Crédit Agricole, des grandes orientations du Groupe. L'essentiel du capital des 39 Caisses régionales est détenu par 2 447 Caisses locales.

Le capital de ces dernières est détenu par 9,7 millions de sociétaires.

La part flottante du capital de Crédit Agricole SA représente 43,4 %. À travers SAS Rue La Boétie, les Caisses régionales constituent donc l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA qui coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers du Groupe en France et à l'international.

Le groupe Crédit Agricole est le 13<sup>e</sup> groupe bancaire mondial par les fonds propres Tier 1 (The Banker, Juillet 2017).

Il n'existe pas d'accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle de CA Indosuez (Switzerland) SA.

### 1.3. Participations croisées

Il n'existe pas de participation de croisée dépassant 5 % de l'ensemble des voix ou du capital de CA Indosuez (Switzerland) SA.

## 2. Conseil d'administration

### 2.1. Informations générales

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA comprend 11 membres, nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour une durée d'une année, échéant lors de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

La diversification des profils et des compétences au sein du Conseil d'administration a été renforcée en 2017 et le nombre de membres réduit. L'Assemblée générale a pris acte de la démission de Maîtres Emmanuel Ducrest, Camille Froidevaux, Martin Lenz, Fabio Soldati et Edmond Tavernier avec effet au 31 décembre 2016 et du souhait de non renouvellement, lors de l'Assemblée générale ordinaire du 23 mars 2017, du mandat de Monsieur Philippe Geslin. Elle a par ailleurs pris acte du décès accidentel survenu le 25 mai 2017 de Monsieur Jean-Paul Chifflet, jusque-là Président. Le Conseil d'administration réitère ses remerciements aux membres sortants pour leur contribution, engagement et fidélité au cours des nombreuses années écoulées depuis leur nomination, et rend hommage à feu Monsieur Jean-Paul Chifflet, qui a fait profiter le Conseil de sa remarquable expertise durant ces deux dernières années.

Monsieur Jean-Yves Hocher a succédé à feu Monsieur Jean-Paul Chifflet le 29 juin 2017. Messieurs Giovanni Barone Adesi, François Veverka et Cédric Tille ont succédé aux autres membres sortants respectivement le 29 mars et le 29 juin 2017.

Un des Vice-Présidents est domicilié en Suisse. Aucun des membres ne fait partie du Comité exécutif. La majorité des membres n'exercent actuellement aucune fonction de direction opérationnelle au sein des sociétés du groupe Crédit Agricole et n'en ont exercé aucune au cours des deux dernières années. Il n'entretiennent par ailleurs pas de relation d'affaires étroite avec l'une de ces sociétés. La composition du Conseil d'administration et de ses Comités reflète le dispositif de gouvernance du groupe Crédit Agricole, qui prévoit, dans certaines filiales, la participation de Présidents ou Directeurs généraux de sociétés qui le composent. Les exigences de composition répondent par ailleurs à celles fixées par le droit et la pratique de la FINMA.

Le Conseil d'administration dispose en son sein de deux Comités spécialisés, le Comité d'audit et des risques et le Comité de Rémunération.

*En haut, de gauche à droite : O. Desjardins (sortant au 31.12.2017), P. De Leusse, G. Barone Adesi, F. Veverka, J.-Y. Hocher, C. Tille, C. Gancel, B. Charpentier (entrant au 01.01.2018).  
En bas, de gauche à droite : J.-L. Bertrand, J. Bourachot, T. Simon, C. Ramstein.*



## 2.2. Membres

### JEAN-YVES HOCHER

Président et membre depuis le 29 juin 2017.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon et de l'Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en France.
- Il commence sa carrière dans l'administration publique française, de 1981 à 1984 au Ministère de l'Agriculture puis, dès 1986, au Ministère de l'Economie et des Finances.
- Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 1989 en tant que Directeur des affaires bancaires de la Fédération Nationale du Crédit Agricole dont il devient le Directeur général en 1997. Il est nommé en 2001 Directeur général de la Caisse régionale Charente-Maritime Deux-Sèvres, puis en 2006 Directeur du pôle Assurances du Crédit Agricole et Directeur général de Predica. En mai 2008, il devient Directeur du pôle Services Financiers Spécialisés du groupe Crédit Agricole, puis en octobre 2008 Directeur général délégué en charge du pôle Développement des Caisses Régionales, Moyens de Paiement et Assurances du Groupe, puis prend en 2010 ses fonctions actuelles.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis 2010.
- Directeur général adjoint de Crédit Agricole SA depuis 2008, en charge depuis 2010 du pôle Grandes Clientèles (Banque de Financement et d'Investissement, Banque privée, Gestion d'actifs, services aux institutionnels et aux entreprises).

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Président et administrateur de CA Indosuez Wealth (Group).
- Président et administrateur de Caceis Investor Services.
- Président, administrateur et Président du Comité des nominations de CACEIS Bank.
- Vice-président et administrateur de l'Union de Banques Arabes et Françaises.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- aucun.

### PAUL DE LEUSSE

Vice-Président depuis le 29 juin 2016, membre depuis le 25 juin 2015.

Président du Comité de rémunération depuis le 29 juin 2016

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et Ingénieur civil des Ponts et Chaussées en France.
- Consultant aux entreprises puis Directeur associé auprès du Cabinet Oliver Wyman de 1997 à 2004 puis Partner associé auprès du cabinet Bain & Company de 2006 à 2009, en France.
- Il rejoint le groupe Crédit Agricole en 2009 en tant que Directeur de la stratégie Groupe, membre du Comité exécutif. En 2011, il est nommé Directeur financier de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, dont il devient en 2013 Directeur général délégué, puis prend en 2016 ses fonctions actuelles.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur général délégué de CA Indosuez Wealth (Group) depuis mai 2016 puis, dès juin 2016, Directeur général.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CFM Indosuez Wealth.
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France).
- Administrateur de CA Indosuez Wealth (Europe).
- Administrateur de l'Union de Banques Arabes et Françaises.
- Administrateur de Fondation Grameen Crédit Agricole.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- aucun.



## JACQUES BOURACHOT

Vice-Président depuis le 29 avril 2015, membre depuis le 29 avril 2014.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités suisse et française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un bachelor, d'un master, d'un diplôme de 3<sup>ème</sup> cycle, et d'un doctorat ès sciences de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, ainsi que d'une licence en sciences économiques de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Lausanne.
- De 1978 à 1979, il exerce des fonctions de responsable auprès de La Société Française d'Études Thermiques et d'Énergie Solaire en France puis, de 1979 à 1985, d'ingénieur auprès de L'institut des Transports et de la Planification de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. De 1983 à 1988, il est chargé de cours à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées à Paris. De 1985 à 1990, il prend la responsabilité du Service développement informatique de la Banque Gonet SA à Genève.
- En 1990, il devient responsable informatique auprès de Crédit Agricole Indosuez à Lausanne, jusqu'en 1994, puis Directeur général adjoint responsable de la Division Logistique et Chief Operating Officer pour la Suisse jusqu'en 2001. De 2001 à 2012, il est Chief Operating Officer du Métier Banque privée internationale et de Crédit Agricole (Suisse) SA, puis de 2012 à 2014 Chief Operating Officer du groupe Crédit Agricole Private Banking.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Président du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA (depuis 2014), membre depuis 1998.
- Vice-Président du Conseil d'administration de Crédit Agricole next bank (Suisse) SA.
- Administrateur de CACEIS (Switzerland) SA.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Associé gérant de Bourachot Conseils Sarl, Lutry.

## GIOVANNI BARONE-ADESI

Membre depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalités canadienne, suisse et italienne.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un MBA et d'un doctorat de la Graduate School of Business de l'Université de Chicago aux Etats-Unis, lauréat en ingénierie électrique de l'Université de Padova en Italie.
- Il débute sa carrière en 1981 comme assistant universitaire en finance aux Etats-Unis. Il poursuit comme Professeur associé en finance en 1983 puis, depuis 1987 comme Professeur de finance dans différentes universités en Suisse, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Fonction de direction opérationnelle dans les sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutifs dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de Filtered Historical Simulation Limited.
- Président d'OpenCapital SA.

## JEAN-LOUIS BERTRAND

Membre depuis le 23 février 2012.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.

Membre du Comité de rémunération depuis le 29 avril 2015.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, ainsi que d'un MBA HEC-CPA, et d'une certification d'administrateur de sociétés de l'Institut Français des Administrateurs / Sciences PO Paris.
- De 1975 à 1987, il commence sa carrière comme banquier commercial à l'international au sein du groupe ABN AMRO et de sa filiale Banque Neuflyze; responsable de l'Asian Currency Unit à Singapour de 1983 à 1985 et responsable des grandes entreprises pour la France de 1985 à 1987.
- De 1987 à 2000, il poursuit comme banquier de marchés auprès de la Caisse de gestion Immobilière (devenue CPR). Il est successivement responsable des activités de trading et de vente de valeurs du Trésor français, puis des activités en direction des Emetteurs, puis de l'intermédiation sur les marchés auprès des émetteurs et des investisseurs, puis Directeur général de CPR.
- De 2000 à 2012, il exerce comme banquier d'investissement auprès de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank. D'abord comme Senior Banker pour de grands clients corporate, puis dès 2009, nommé membre du Comité de direction, comme responsable du coverage des grands clients français, corporate et investisseurs institutionnels, puis comme responsable mondial du coverage des institutions financières, jusqu'à sa retraite.

Fonctions de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutif dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CPR Asset Management.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président de JLB CONSEILS.
- Juge auprès du Tribunal de Commerce de Paris.
- Activités de formation.

## OLIVIER DESJARDINS

Membre du 29 septembre 2013 au 31 décembre 2017.

Membre du Comité d'audit et des risques jusqu'au 16 décembre 2015.

Membre du Comité de rémunération du 23 mars au 31 décembre 2017.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de gestion, d'un diplôme de l'Institut Technique de la Banque et du Centre d'Etude Supérieur de la Banque en France.
- De 1991 à 1997 il exerce des fonctions commerciales auprès de CCF/HSBC puis, de 1997 à 2000 auprès de SDBO/BANQUE THÉMIS.
- En 2000, il rejoint le Crédit Lyonnais comme responsable de la filière Grandes Entreprises. Il devient en 2004 Chef de Mission auprès de l'Inspection Générale de Crédit Agricole Corporate and Investement Bank, puis en 2007 Secrétaire Général COO de la ligne Financements Structurés. En 2013, il est nommé Directeur Finance et Supervision auprès de Crédit Agricole Private Banking. En octobre 2015, il est détaché en tant que Directeur de projet au sein de la Direction de la Conformité de Crédit Agricole SA pour la mise en place du programme de remédiation OFAC, puis prend fin 2017 ses fonctions actuelles.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Chief Operating Officer et membre de la Direction Générale de l'Union de Banques Arabes et Françaises.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CA Indosuez Wealth (Europe), Président Comité d'audit jusqu'en décembre 2015.
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth jusqu'en décembre 2017.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- aucun.

## CHRISTOPHE GANCEL

Membre depuis le 14 décembre 2011.

Vice-Président du 14 décembre 2011 au 29 juin 2016.

Membre du Comité de rémunération du 14 décembre 2011 au 29 juin 2016.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de gestion de l'Université Paris IX Dauphine et d'un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- Il commence sa carrière à la Banque Indosuez en 1977, dont il devient Responsable de Clientèle Entreprises en 1980, puis Directeur de la succursale Nord-Pas-de-Calais à Lille puis Directeur de la succursale Rhône-Alpes à Lyon de 1986 à 1992, puis devient Directeur de la clientèle privée France en 1992. De 1999 à 2007, il occupe la fonction de Directeur général de la Banque de Gestion Privée Indosuez. En 2007, il est ensuite promu Directeur général de Crédit Agricole (Suisse) SA. En 2011, il devient Directeur général de Crédit Agricole Private Banking jusqu'à sa retraite en juin 2016.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de CA Indosuez Wealth (France) jusqu'au 30 juillet 2016.
- Administrateur de CFM Indosuez Wealth jusqu'au 31 juillet 2016.
- Président de CA Indosuez Wealth Europe jusqu'au 30 juillet 2016.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président non exécutif de Barclays France SA.

## CHRISTOPH RAMSTEIN

Membre depuis le 19 novembre 1999.

Membre du Comité d'audit et des risques depuis décembre 2015.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une licence en économie de l'Université de St. Gall et d'une licence en droit de l'Université de Zurich, avocat au barreau de Zurich.
- De 1981 à 1983, il commence sa carrière comme collaborateur auprès du cabinet Pestalozzi à Zurich. En 1983 il rejoint le cabinet Milbank, Tweed, Hadley & McCloy à New York. En 1986, il rejoint à nouveau Pestalozzi et exerce en qualité d'associé jusqu'en 2014, puis comme conseil.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de la fondation d'utilité publique Werner Abegg Fonds.
- Membre du Conseil de la Fondation de famille Arthur und Elisabeth Bareiss-Zielcke.

## THIERRY SIMON

Membre depuis le 29 juin 2016

Membre du Comité d'audit et des risques depuis le 29 juin 2016

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de Centrale Lille, d'un executive MBA (HEC-CPA) de l'Institut Européen d'Administration des Affaires en France ainsi que d'un diplôme d'administrateur de Sciences-Po/IFA et de l'Institut des Administrateurs du Luxembourg.
- Il débute sa carrière en 1985 au sein des activités Coverage du Crédit Lyonnais, avant de devenir Directeur d'agence en Ecosse, puis responsable de la clientèle européenne. En 1995, il est nommé responsable pays en charge des activités de marchés pour les pays nordiques, au Danemark, puis au siège, directeur de l'Agence Centrale Entreprises, en France. En 2001, il prend la Direction des Institutions Financières.
- En 2004, il prend la tête de la Ligne mondiale financement structurés immobilier et hôtellerie de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank à Paris.
- En juin 2009, il est promu Senior Country Officer USA du groupe Crédit Agricole, Senior Regional Officer Amériques de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Chief Executive Officer de Crédit Agricole Securities Inc. En juillet 2011, il devient responsable Coverage clients du réseau et de la Banque Commerciale internationale et membre du Comité exécutif Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, puis est nommé à ses fonctions actuelles.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Directeur de la Banque de Transactions et du Commerce International et membre du Comité Exécutif de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis 2015.

Mandats non exécutif dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur de Crédit Agricole Leasing & factoring.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Administrateur de la société d'ingénierie Systra SA, représentant de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
- Administrateur d'Odas SA, représentant de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
- Administrateur de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, représentant de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.
- Administrateur de la Web Start-up SILAB.
- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

## CÉDRIC TILLE

Membre depuis le 29 juin 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un master en économie de l'Université de Lausanne, d'un master en économie et d'un doctorat de Princeton University aux Etats-Unis.
- Il débute sa carrière en 1997 comme stagiaire d'été auprès de la Section des finances internationales du Board of Governors du Federal Reserve System à Washington DC. De 1998 à 2007 il poursuit comme économiste dans le département recherche internationale de la Federal Reserve Bank of New York.
- En hiver 2005/6, il devient en parallèle Professeur invité auprès du Graduate Institute for International and Development Studies à Genève. Il rejoint en 2007 cet Institut comme Professeur d'économie. En parallèle, il dirige depuis 2012 le programme Bilateral Assistance and Capacity Building for Central Banks créé par cet Institut et le Secrétariat d'Etat suisse aux affaires économiques (SECO), et a été chercheur invité auprès du Hong Kong Institute for Monetary Research de la Hong Kong Monetary Authority en juin 2009 et en juin 2010.

Fonction de direction opérationnelle dans les sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutifs dans les sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Aucun.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Conseiller scientifique auprès de la Banque des Règlements Internationaux à Bâle (été-automne 2017).
- Conseiller scientifique, auprès de la Direction générale Relations internationales et européennes de la Banque Centrale Européenne à Frankfurt.
- Membre du Conseil de Banque de la Banque Nationale Suisse depuis 2011.
- Consultant externe pour Protagoras & Associés SA, Collonge-Bellerive (anciennement Wealthsuit Startup).
- Chercheur auprès du Center for Economic Policy Research (CEPR), Londres.
- Chercheur auprès de l'Institut Kiel pour l'économie mondiale.
- Co-Editeur du Swiss Journal of Economics and Statistics.
- Rédacteur en chef adjoint de la Review of World Economics.
- Rédacteur en chef adjoint du Journal of Money, Credit and Banking.
- Rédacteur en chef adjoint du Journal of International Economics.
- Membre de l'American Economic Association.
- Membre de l'European Economic Association.
- Membre de la Swiss Society of Economics and Statistics.



## FRANÇOIS VEVERKA

Membre depuis le 23 mars 2017.

Président du Comité d'audit et des risques depuis le 23 mars 2017.

Membre indépendant au sens de la circulaire FINMA 2017/1.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'École supérieure des sciences économiques et commerciales et de l'École Nationale d'Administration en France.
- Il commence par occuper différents postes dans la sphère économique publique, notamment au Ministère des Finances et à la Commission des opérations de bourse. Il assume ensuite des fonctions exécutives au sein de Standard & Poor's (1990- 2006) et, à ce titre, intervient aux côtés des autorités de contrôle et de régulation prudentielle sur tous les sujets touchant la banque et les marchés financiers. En 2007, il devient ensuite Directeur général de la Compagnie de Financement Foncier. Dès 2008, il développe enfin une activité de conseil en activités bancaires et financières.

Fonction de direction opérationnelle dans des sociétés du Groupe :

- Aucune.

Mandats non exécutifs dans des sociétés du Groupe au cours des trois dernières années :

- Administrateur et Président du Comité d'audit et des risques de Crédit Agricole SA et de ses filiales Crédit Agricole Corporate and Investment Banking et LCL ainsi que d'Amundi Group, dès 2008.
- Administrateur d'Amundi UK Ltd.
- Administrateur d'Amundi Money Market Fund (Luxembourg).
- Censeur auprès d'Amundi Group.
- Président du Comité des risques du groupe Crédit Agricole aux USA
- Administrateur indépendant d'Amundi Money Market Fund à Luxembourg depuis 2007.
- Administrateur de CA Indosuez Management Monaco (Crédit Foncier Monaco).

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de Surveillance d'Octo-Finances SA (Paris).
- Administrateur de Barclays (France).
- Consultant : activités bancaires et financières (Banquefinance associés jusqu'en 2015).

## 2.3. Organisation

### 2.3.1. Fonctionnement

Le Conseil d'administration se réunit en principe en séances d'une demi-journée quatre fois par année et tient si nécessaire des séances extraordinaires. Il opère sur la base de dossiers préparés par son Secrétariat. Ses séances se déroulent selon un ordre du jour préétabli et font l'objet de procès-verbaux signés conjointement par le Président, à défaut un des Vice-Présidents, et le Secrétaire. Le fonctionnement du Conseil d'administration est par ailleurs régi par le Règlement interne. Ce document décrit notamment les principes et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise permettant de favoriser la qualité des travaux du Conseil tels que les obligations de confidentialité, d'indépendance, de fidélité et les obligations en cas d'informations privilégiées et de conflits d'intérêts. Les administrateurs en situation de conflit d'intérêt doivent révéler le conflit et s'abstenir de délibérer.

En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni quatre fois et a tenu une séance par voie de circulation.

### 2.3.2. Compétences

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute direction, de la haute surveillance des risques et de l'adéquation du système de contrôle de la gestion de la Banque.

A ce titre, il traite des points majeurs de stratégies et de politiques générales, de gestion et de surveillance des activités et des risques. Il approuve, le cas échéant sur proposition du Comité exécutif, les moyens, structures et plans destinés à les mettre en œuvre. Il a la responsabilité suprême en matières de finance, d'aménagement de la comptabilité et du contrôle financier selon les buts fixés, d'établissement du rapport annuel d'activité, d'adoption du budget annuel et des objectifs financiers annuels, y compris la planification des fonds propres et la tolérance au risque de liquidité. Il est en outre responsable de l'adéquation des ressources, de la gouvernance, de la surveillance et du contrôle du respect des normes (compliance).

Il se prononce sur les questions liées à l'administration de la Banque qui lui sont soumises par les membres du Comité exécutif et sur les autres questions qui lui sont soumises par ses Comités spécialisés. Il décide entre autres des changements d'activités, de structures et des investissements stratégiques ou immobiliers, tels que création, acquisition ou cession de filiales ou de participations, ouverture ou clôture de succursales et de bureaux de représentation, acquisition ou cession de fonds de commerce, achat ou vente d'immeubles. Il prend également les décisions requises au titre des dispositions légales et réglementaires notamment en matière de gouvernance d'entreprise, de ressources humaines, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le Conseil d'administration procède annuellement à une autoévaluation de sa composition, de ses objectifs et de son mode de travail.

Le Conseil d'administration délègue certaines de ses tâches, dans la mesure permise par la loi et la réglementation, à ses Comités spécialisés. Ces Comités siègent plusieurs fois par an, en fonction des sujets et des préavis à donner au Conseil. Le Comité d'audit et des risques se réunit au moins une fois par trimestre et le Comité de Rémunération au moins deux fois par an.

Leurs membres sont désignés par le Conseil d'administration parmi les Administrateurs. La composition de ces Comités au 31 décembre 2017 est la suivante :

- Comité d'audit et des risques : François Veverka (Président), Jean-Louis Bertrand, Christoph Ramstein et Thierry Simon
- Comité de Rémunération : Paul De Leusse, Jean-Louis Bertrand et Olivier Desjardins .

Ces Comités opèrent sur la base de dossiers préparés par leur Secrétariat. Ils ont des compétences décisionnelles limitées et préparent les décisions du Conseil en lui donnant leur préavis.

Le Comité d'audit et des risques a des attributions en matière de boucllements et rapports financiers, de gestion des risques, de surveillance et contrôle interne, y compris d'audit.

Le Comité de Rémunération revoit annuellement la politique de rémunération, veille à sa conformité à la réglementation applicable et recommande au Conseil les adaptations y relatives. Il s'assure de sa bonne mise en œuvre, en informe le Conseil et établit le rapport annuel y relatif du Conseil.

Le Règlement interne précise plus en détail les rôles, tâches et des responsabilités du Conseil et de ses Comités.

### 2.3.3. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction opérationnelle

Le Conseil d'administration est régulièrement informé des questions pertinentes relatives aux activités et à la situation de la Banque. Ces informations lui sont fournies par la Direction opérationnelle, les Comités du Conseil, l'organe de révision, la société d'audit et l'Inspection Générale.

Le Chief Executive Officer s'entretient régulièrement, hors séances du Conseil, avec le Président du Conseil d'administration et avec le Vice-Président en fonction au sein du Groupe des principales décisions de direction opérationnelle et des questions essentielles pour la Banque et ses entités. Il met à leur disposition les procès-verbaux des séances du Comité exécutif. Le *Chief Executive Officer* informe en outre immédiatement le Président des affaires, incidents ou événements extraordinaires susceptibles d'avoir une influence significative sur les activités, la situation ou la réputation de la Banque ou de son Groupe. Il avertit en outre immédiatement le Président du Conseil et le Président du Comité d'audit et des risques en cas de nouveaux risques importants ou lorsque la situation de la Banque se modifie sensiblement dans le cadre du système de contrôle et de gestion des risques.

Le Chief Executive Officer ou d'autres membres du Comité exécutif, le Président du Conseil, les Présidents des Comités du Conseil, l'Inspection Générale, l'organe de révision et la société d'audit fournissent au Conseil (pour certains et selon le cas via le Comité du Conseil concerné), pour information ou décision, les informations pertinentes lui permettant d'exercer ses tâches. Le Conseil d'administration peut inviter à ses séances d'autres collaborateurs ou des experts externes, dont il estime le concours nécessaire.

Ces informations incluent en particulier, pour ses séances ordinaires :

- des informations concernant les activités et la stratégie, telles que :
  - un compte rendu sur la marche générale des affaires, les résultats, le suivi budgétaire, la mise en oeuvre de la politique générale, les importantes décisions prises et les événements importants
  - les changements de politiques et de stratégies
  - les changements organisationnels importants
- des informations concernant les comptes, la situation financière et les interventions de l'organe de révision, telles qu'une présentation concernant les comptes et la situation financière
- des informations concernant les risques, le contrôle interne et la surveillance, telles que :
  - la situation au regard des différents risques encourus (notamment risques de marchés, risques de contrepartie, risques opérationnels, coût du risque et provisionnement, répartition par pays et par secteurs)

- la situation en matière de conformité, notamment les dossiers importants, les mesures prises et des points réguliers sur la mise en œuvre des attentes des autorités
- les risques juridiques, notamment au regard des litiges et procédures en cours
- la situation des fonds propres et de la liquidité
- les missions et le suivi des recommandations d'audit interne
- les activités, les procès-verbaux et le rapport annuel du Comité de Contrôle interne
- les observations et attentes des autorités de surveillance et les actions mises en œuvre pour y répondre
- les politiques en matière de risques
- les rapports, observations et recommandations de la société d'audit et leur suivi
- les rapports annuels sur les risques, sur le contrôle interne, sur la gestion de la conformité et sur les activités de l'Inspection Générale
- des informations concernant la gouvernance, les rémunérations et les ressources humaines, telles que :
  - la politique en matière de personnel et de rémunération
- la nomination et la révocation des membres de ses Comités, des membres de la Direction et du responsable de l'Inspection Générale
- des informations concernant les évolutions légales et réglementaires importantes

Des informations supplémentaires sur la conduite, les contrôles et la gestion des risques figurent à la note 4.3 des comptes annuels.

Les sujets soumis au Conseil d'administration sont planifiés selon une périodicité définie en fonction des exigences légales et réglementaires et des attentes du Conseil. La majeure partie des points portés à l'ordre du jour des séances du Conseil font l'objet d'un support écrit diffusé préalablement à celles-ci.

Le Chief Executive Officer assiste à toutes les séances du Conseil d'administration et en principe à toutes celles de ses Comités. Les membres du Comité exécutif et les spécialistes internes, voire d'éventuels experts externes mandatés sur des points particuliers, participent à toutes les séances des Comités du Conseil dans la mesure des sujets à l'ordre du jour qui les concernent. Le responsable de l'Inspection Générale participe à toutes les séances du Comité d'audit et des risques traitant des sujets d'audit. Le réviseur responsable de la société d'audit participe à toutes celles traitant des rapports d'audit émis par celle-ci. Le représentant de l'organe de révision externe participe à toutes celles traitant des états financiers. Il en va de même du Directeur financier, qui participe en outre à toutes celles traitant des fonds propres, des liquidités et de l'Asset and Liabilities Management ou d'autres sujets financiers. Les membres du Conseil et de ses Comités peuvent leur poser toutes les questions qu'ils estiment utiles.

Le Président du Conseil d'administration et le Vice-Président en fonction au sein du Groupe s'assurent que l'information circule de manière appropriée entre la Direction opérationnelle et le Conseil d'administration, en particulier à la bonne inscription des informations nécessaires à l'ordre du jour. Les Présidents des Comités du Conseil veillent qu'il en soit de même vis-à-vis des membres de ces Comités.

Les nouveaux administrateurs reçoivent lors de leur nomination une documentation comprenant en particulier les principaux documents en termes de gouvernance des organes sociaux de la Banque, le périmètre de contrôle interne, le dernier rapport annuel de la Banque, le dernier rapport d'audit annuel de la société d'audit, le dernier rapport annuel de l'Inspection Générale, le dernier rapport annuel sur les risques, ainsi que la dernière évaluation de la Banque par la FINMA.

Les administrateurs bénéficient en outre de formations. En 2017, ils ont suivi une formation interne sur des thèmes importants de conformité.

Le Conseil d'administration s'appuie sur les travaux de ses Comités spécialisés, de l'Inspection Générale, de l'organe de révision externe et de la société d'audit pour accomplir ses obligations de surveillance et de contrôle.

Le Comité d'audit et des risques peut demander à avoir accès à toute information qu'il juge pertinente à l'exercice de ses missions. Il s'appuie principalement sur des informations synthétiques fournies par les responsables concernés, ainsi que sur les entretiens ou réunions qu'il tient avec l'organe de révision, la société d'audit et les collaborateurs qu'il juge utile de rencontrer dans l'exercice de ses missions. Ces entretiens ou réunions peuvent être réalisés, s'il le souhaite, hors la présence des responsables concernés.

L'Inspection Générale est une unité indépendante de la Direction opérationnelle, qui rapporte directement au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques, et qui constitue un instrument de contrôle et de gestion des risques à leur disposition. Elle accomplit des contrôles réguliers portant sur les activités de la Banque et de ses entités et dispose à cet effet d'un accès illimité à l'information. Elle réalise ses missions conformément aux directives de la profession. Elle vérifie et évalue, par une approche systématique et méthodique, les processus de gestion des risques et de contrôle interne et formule des propositions pour renforcer leur efficacité. Son organisation, son champ d'activité et son fonctionnement sont réglés par les statuts, le règlement interne et une directive approuvée par le Conseil.

L'Inspection Générale est composée de 13 membres. Son responsable est nommé par le Conseil d'administration. Elle est dirigée par Jean-Paul Bicot depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, qui présente la formation et le parcours professionnel suivants :

- Titulaire d'un diplôme de la Société Française des Analystes Financiers, d'un Master de Sciences et Techniques et d'une certification comme analyste par Standard & Poor's.
- Il débute sa carrière en 1987 à la Lyonnaise De Banque à Paris comme Responsable des risques et du contrôle de gestion marchés de capitaux. En 1992, il entre au Crédit Commercial De France comme Chef de Mission à l'Inspection Générale avant de rejoindre HSBC Capital Management en 1995 comme Responsable de la Gestion Monétaire et Court Terme. En 2000, il est nommé Co-Responsable de HSBC Securities Services en France. En mai 2010, il est appelé à diriger la ligne métier Inspection Générale du Groupe CACEIS (Paris, Luxembourg et Munich).

L'Inspection Générale planifie son activité annuellement en coordination avec la société d'audit, sur la base d'une cartographie des risques qu'elle actualise parallèlement. Elle soumet cette planification à l'approbation du Conseil, sur avis du Comité d'audit et des risques. Elle émet des rapports à l'issue de ses missions consignants ses constats et recommandations à l'attention du Conseil d'administration, du Comité d'audit et des risques et de la Direction opérationnelle, dont elle discute le contenu avec la société d'audit et le Comité d'audit et des risques. Elle effectue un reporting semestriel du suivi des recommandations d'audit ouvertes et un rapport annuel d'activité.

L'Inspection Générale est surveillée et évaluée par le Comité d'audit des risques, qui juge de son efficacité et veille à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées, s'assure qu'elle exerce ses activités avec l'indépendance et l'objectivité requises, et examine la coopération qu'elle entretient avec la société d'audit.

Le Conseil d'administration évalue annuellement l'adéquation à ses besoins de l'information qui lui est fournie.

## 2.4. Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif sont responsables des tâches opérationnelles de la direction des affaires, de la gestion et de la surveillance des risques et du bon fonctionnement général. Ils s'appuient à cette fin sur les membres de la direction élargie et sur différents Comités auxquels le Comité exécutif peut déléguer une partie de ses attributions.

### 2.4.1. Membres

Le Comité exécutif comprend 14 membres, nommés par le Conseil d'administration.

#### JEAN-FRANÇOIS DEROCHE

*Chief Executive Officer depuis janvier 2016.*

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques Paris et Licencié en Droit.
- Il dispose d'une expérience internationale reconnue dans le secteur bancaire et financier depuis de très longues années. Il commence sa carrière au Crédit Lyonnais en 1982, où il occupe de nombreuses fonctions, parmi lesquelles Senior Banker au Département des clients européens de New York, General Manager de l'Agence de Boston, Chargé d'Affaires de la Banque d'Investissement. Il devient ensuite Responsable de la Division Investment Banking au Japon. En 2004, il rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank afin de mettre en place la fusion des activités de marchés de capitaux entre Crédit Agricole Indosuez et Crédit Lyonnais. En 2005, il devient Secrétaire Général des Marchés de Capitaux et des Courtiers, et en 2008, Responsable Global Market Division pour les Amériques. En 2011 et jusqu'en janvier 2016, il devient ensuite Senior Regional Officer pour les Amériques et Senior Country Officer des Etats-Unis pour CA CIB.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).
- Membre du Conseil d'administration de CACEIS (Switzerland) SA.

## JÉRÔME LALOURCEY

Chief Operating Officer depuis octobre 2017.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel.

- Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion Paris.
- Il entre au service de la Banque en 2011 comme Responsable de l'Etat-Major Banque Privée. Il devient ensuite Responsable de l'Etat-Major du CEO et du département d'Optimisation et Transformation de l'Organisation (OTO). Il supervise désormais également le département Intégration Informatique (ITI) et le département des Services Généraux et des Opérations, et coordonne la démarche de « Lean Management ».
- Il a occupé précédemment le poste de COO de la succursale de CA CIB à Londres et de Directeur Financier de la Banque Saudi Fransi (BSF) à Riyad.
- Il a également travaillé en tant que Chef d'Etat-Major du Responsable mondial des Marchés de Capitaux de CA CIB à Paris.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Aucun.

## PATRICK RAMSEY

Directeur Clientèle Privée depuis novembre 2013.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de HEC Lausanne.
- Il débute sa carrière auprès de la banque Darier Hentsch & Cie à Genève en 1993 dans le domaine de la gestion institutionnelle. En 1999, il rejoint la banque Hentsch Henchoz & CIE à Lausanne. En 2002, il rejoint Merrill Lynch à Genève où il exerce successivement les fonctions de stratégeste, de responsable de la Clientèle Privée, puis de Directeur général. En 2010, il rejoint Barclays Bank (Suisse) SA en tant que Directeur général.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

## OMAR SHOKUR

Directeur Markets, Investment & Structuring depuis avril 2017.

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Ingénieur de formation, il possède un Master en Mathématiques de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), diplôme qu'il a obtenu conjointement avec le Massachusetts Institute of Technology (MIT) de Boston en 2001. Il détient également un MBA de l'IMD Business School de Lausanne (2006).
- Il entre en 2001 au service de la Banque, au sein du Département de l'équipe du Organisation en charge des projets stratégiques et opérationnels visant à appuyer le développement de la Banque. Intégré dès 2007 à CA CIB à Londres, il se concentre ensuite sur la structuration/vente de produits dérivés sur matières premières. Il exercera par la suite cette activité, en tant que responsable des dérivés sur matières premières, au sein de la salle des marchés à Genève. En 2010, il est appelé à diriger la Zone Intermédiaires Financiers à Genève, responsabilité qui s'étend en 2014 à l'ensemble des activités liées à cette clientèle pour la Suisse et l'Asie.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de CA Indosuez Finanziaria SA.
- Membre du Conseil de fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

## PIERRE MASCLET

Chief Executive Officer Asie et responsable de la succursale de Singapour depuis avril 2017.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un diplôme en Management Financier de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, d'une maîtrise en droit des affaires et d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en Fiscalité Internationale.
- Après un parcours à la Banque Indosuez en France, qu'il a rejoint en 1992 en tant que Responsable produits et ingénierie, il intègre en 1995 les équipes front office où il est chargé de développer et suivre un fonds de commerce de clients privés entrepreneurs. Dix ans plus tard, il prend en charge les équipes marketing, produits et ingénierie ainsi que l'animation du marché des clients fortunés des Caisses Régionales du Crédit Agricole. Il est ensuite nommé Directeur de la Clientèle en 2008.
- Il entre au service de la Banque en juin 2012 comme Responsable Marchés et Solutions d'Investissement.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil d'administration de CIC Investor Services Limited.



## PHILIPPE LACHAT

*Directeur Marchés de Capitaux depuis juin 2016.*

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Nationale des Télécommunications de Paris et du Master d'Economie Industrielle de l'Université Paris IX Dauphine.
- Il a effectué toute sa carrière dans le secteur de la finance, notamment chez Crédit Agricole Corporate and Investment Bank depuis 10 ans. Il a été nommé référent marché de la Ligne Métier Audit et Inspection de Crédit Agricole en 2015. Depuis 2012, il était superviseur à l'Inspection Générale et se consacrait tout particulièrement aux missions liées aux Marchés de Capitaux, après huit ans de trading sur les actions et leurs dérivés.
- Il rejoint CA Indosuez (Switzerland) SA en juin 2016 et supervise les équipes Trésorerie (Suisse, Singapour, Hong Kong), les équipes de vente de produits et de trading de Genève du métier Banque d'Investissement.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Aucun.

## PIERRE GLAUSER

*Directeur International Trade & Transaction Banking depuis 2003*

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Economiste HEC de l'Université de Genève.
- Il mène depuis 38 ans une carrière dans le monde bancaire, dont depuis plus de 20 ans au CA Indosuez (Switzerland) SA à Genève.
- Il débute son parcours professionnel en 1978 à la Banque Paribas (Suisse) SA dans le domaine du commerce international. Membre de la direction, il poursuit sa carrière à la BSI pour développer les activités de la banque en Suisse romande et, en particulier, pour créer un pôle financement de matières premières.
- En 1992, il rejoint le Crédit Agricole Suisse dont il devient le Directeur général en 1995. En 1998, il reprend l'ensemble de l'activité commerciale de la Banque, qui comprend, outre le financement du négoce international, des activités import/export, corporate, immobilier et ingénierie financière. Tout en conservant ses responsabilités locales, il est nommé, en 2003 Responsable Mondial de la ligne Métier Financement Transactionnel de Matières Premières pour le groupe Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, dont il dirige depuis lors les unités Métier en Asie (Singapour, Hong Kong, Shanghai), en Europe (Genève et Paris) ainsi qu'en Amérique (New York et São Paulo).

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Conseil d'administration de KOFISA SA, Genève.
- Membre du Conseil d'administration de e-GTSA SA, Genève.
- Membre du Comité exécutif de Swiss Trading and Shipping Association, Genève.
- Vice-président de la Chambre du commerce et de l'industrie Suisse-Turquie, Genève.

## FRANK BERVILLE

*Directeur Coverage depuis novembre 2011.*

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole supérieure de Commerce Paris
- Il débute sa carrière à la Banque Indosuez à Nairobi en 1992 en tant qu'analyste de crédit, puis rejoint Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en 1994 en tant qu'auditeur interne. Dès 1999, il devient Relationship Manager d'entreprises publiques ou grandes sociétés privées. En 2004, il est nommé banquier conseil, en charge d'un portefeuille de grandes entreprises françaises ou internationales, actives dans divers secteurs économiques.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de surveillance du Groupe Comte Serres S.A., Nîmes.

## PIERRE DULON

*Responsable de CA-PBS et Directeur des Opérations et Systèmes d'Informations depuis septembre 2015.*

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Polytechnique et de Telecom Paris Tech.
- Il commence sa carrière chez Orange en 1990 et entre au Crédit Lyonnais en 1998 comme Responsable des Télécoms du Groupe. En 2001, il est nommé Directeur adjoint du e-business en charge des participations et du développement d'internet. En 2002, il prend la responsabilité de l'Informatique de la banque de financement et d'investissement du Crédit Lyonnais. Il rejoint Calyon en 2003, en tant que Responsable du département « Technologie et systèmes internationaux » au sein de la DSI de CALYON, puis, en 2005, Responsable de la Direction des traitements informatiques. En 2009, il est nommé Responsable Global IT et devient membre du comité exécutif de Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Aucun.

## VIVIANE GABARD

*Directrice Compliance et Dossiers de Base depuis juin 2015.*

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master de l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers et, d'un D.E.S.S. (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en Technique d'Exportation.
- Elle débute sa carrière à la Caisse Nationale De Crédit Agricole à New York en 1993 au sein de l'équipe Commodity Finance. En 1993, elle est nommée Relationship Manager en charge d'un portfolio dans les Soft Commodities. En 1997, elle rejoint le département de l'Inspection et de l'Audit à Paris en tant qu'Inspecteur-Auditeur. En 2000, elle intègre Crédit Agricole Indosuez en tant que Senior Risk Analyst et est nommée en 2002 Head of Transactional Financing Risk Team. En 2004, elle est nommée Head of Worldwide Sectors & Financial Engineering Risk Team puis, en 2009, Head of Structured Finance & Financial Engineering Risk Team chez Crédit Agricole Corporate & Investment Bank.
- Elle a précédemment occupé le poste de Responsable Risques & Contrôle Permanent au sein de Crédit Agricole (Suisse) SA dès février 2009.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.
- Membre du Conseil de la Fondation de Fondation Indosuez (Suisse).

## PIERRE JACQMARCO

*Directeur Financier depuis juin 2013.*

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux.
- Après avoir débuté sa carrière chez KPMG comme auditeur financier, il rejoint la Direction Financière de Crédit Lyonnais à Paris en 1997, tout d'abord dans les secteurs budget et consolidation, puis à New York dès 2000, en charge du contrôle financier puis des activités Asset and Liability Management. En 2007, il est nommé chez Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en tant que responsable de la gestion des « ressources rares », c'est-à-dire les ressources en termes de capital et de liquidité nécessaires à la banque pour mener à bien ses activités.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation et trésorier de Fondation Indosuez (Suisse).

## MARCEL NAEF

*Directeur Juridique et Gouvernance depuis juin 2015.*

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en Droit de l'Université de Genève, complété par l'obtention du Brevet d'avocat du Barreau de Genève en 1987.
- Il possède une expérience juridique de plus de 29 ans dans le monde bancaire et financier. Il a occupé précédemment le poste de Directeur du service Juridique chez Deutsche Bank (Suisse) SA pendant plus de 10 ans. Auparavant il a fait carrière au sein de BNP Paribas (Suisse) SA où il a été nommé Directeur du département Juridique en 1994. Il a débuté sa carrière en 1988 en tant que juriste auprès de Banque Paribas (Suisse) SA.
- Il entre au service de la Banque en avril 2013 comme Directeur Juridique & Compliance.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Président du Conseil de fondation de la Fondation E. Naef Pour La Recherche In Vitro, Genève.

## ALINE KLEINFERCHER

*Directrice des Ressources Humaines depuis septembre 2011.*

De nationalité suisse.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'un Master en droit bilingue de l'Université de Fribourg, complété par une formation d'avocat effectuée à Genève.
- Après avoir été Directrice du Département Juridique de la Deutsche Bank (Suisse) SA, elle a été Responsable du Service de Lutte contre le Blanchiment au sein du Département Compliance de Lombard Odier. Elle a ensuite été Responsable du Service Recrutement et Projets Stratégiques RH de la Banque Pictet & Cie, puis Directrice des Ressources Humaines Suisse Romande de l'UBS.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Membre du Conseil de fondation du Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

## HUBERT VIEILLE-CESSAY

Directeur des Risques et Contrôle Permanent depuis septembre 2015.

De nationalité française.

Formation et parcours professionnel :

- Titulaire d'une maîtrise de droit de l'Université de Nancy II et diplômé de HEC Paris.
- Entré en 1981 au Crédit Lyonnais et riche d'un parcours international au sein du Groupe, il devient Head Project Finance and Syndication au Crédit Lyonnais Hong Kong en 1997. Il rejoint Crédit Lyonnais Bank Polska en 2001 dont il est nommé Président du Comité de Direction. En 2006, il intègre Crédit Agricole Corporate & Investment Bank à Paris en tant que Responsable Contrôle Permanent & Risques Opérationnels. En janvier 2008, il est nommé Responsable Risques pour la région Asie Pacifique à Hong Kong. Il occupe ensuite le poste de Responsable des Risques à New York dès avril 2010.

Autres activités et groupements d'intérêts :

- Aucun.

### 2.4.2. Rémunérations et programmes de participation pour les membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif

#### a) Introduction

CA Indosuez (Switzerland) SA n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse. Elle ne rémunère pas les membres de son Conseil d'administration sous forme de programmes de participation.

#### b) Membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration salariés d'une société du groupe Crédit Agricole ne sont pas rémunérés au titre de leur fonction d'administrateur (Présidence et Comités du Conseil inclus).

Les membres du Conseil d'administration non salariés du groupe Crédit Agricole perçoivent des honoraires annuels du montant déterminé par l'Assemblée générale de la Banque, payables nets de charges sociales, sauf accord contraire en fin d'exercice et au prorata de la période durant laquelle, pendant celui-ci, leur mandat a été vigoureux.

La rémunération annuelle des Administrateurs pour l'année 2017 a été fixée à CHF 30'000. Le Président du Comité d'audit et des risques a perçu une rémunération complémentaire de CHF 10000 et les membres de ce Comité une rémunération complémentaire de CHF 5000.

#### c) Membres du Comité exécutif

La politique de rémunération de CA Indosuez (Switzerland) SA validée par le Conseil d'administration s'intègre totalement dans la politique de rémunération de CA Indosuez Wealth (Group) 2017, qui décline elle-même la politique de rémunération du groupe Crédit Agricole, tout en tenant également comptes des spécificités locales.

Pour mettre en œuvre sa politique de rémunération, CA Indosuez (Switzerland) SA s'appuie chaque année sur les enquêtes de rémunération menées par deux sociétés spécialisées auxquelles participent les principaux employeurs des marchés financiers. Ces enquêtes permettent d'avoir une vision de l'évolution du marché sur la quasi-totalité des fonctions de la banque et sur les différentes composantes de la rémunération.

En cohérence avec les principes généraux du Groupe, la politique de rémunération des membres du Comité exécutif de CA Indosuez (Switzerland) SA s'inscrit dans un contexte réglementaire fortement encadré, imposant des règles dans la structuration de leur rémunération. Elle est constituée du salaire de base et d'une rémunération variable discrétionnaire. Elle vise à promouvoir la performance individuelle et collective. Elle est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables.

La rémunération variable constitue une partie intégrante de la rémunération annuelle des membres du Comité exécutif. Elle s'inspire des principes découlant de la Circulaire FINMA 2010/1 « Systèmes de rémunération » et des directives Capital Requirements Directive IV (CRD IV) et Alternative Investment Fund Managers (AIFM). Ainsi, au-delà d'un certain seuil, la rémunération variable des membres du Comité exécutif se décompose entre une partie non-différée et une partie différée par tiers sur 3 ans. La rémunération variable différée est attribuée sous forme d'actions Crédit Agricole SA ou d'instruments adossés à de telles actions. La part différée évolue en fonction de la rémunération variable globale allouée pour l'exercice. Plus la rémunération variable est élevée, plus la part différée dans la rémunération variable totale est importante. Le paiement de la partie différée est soumis à des conditions de performance et d'éligibilité.

Le système mis en place permet d'intéresser les membres du Comité exécutif à la performance moyen terme de la Banque et à la maîtrise des risques.

Le Comité de rémunération approuve chaque année l'enveloppe globale des rémunérations fixes et variables du pool que forment ensemble les membres du Comité Exécutif.

### 2.4.3. Organe de révision externe et société d'audit prudentielle

#### a) Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis 1999, PricewaterhouseCoopers S.A., Genève, est l'organe de révision externe de CA Indosuez (Switzerland) SA, Genève, selon le Code des Obligations. Elle assume également le mandat de Société d'audit selon la Loi sur la surveillance des marchés financiers. Monsieur Philippe Bochud assume la fonction de réviseur responsable depuis l'exercice 2015. La personne qui dirige la révision peut exercer ces mandats pendant sept ans au plus.

#### b) Honoraires de révision

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 2 301 858.– hors TVA, au titre d'honoraires de révision pour l'exercice en cours.

#### c) Honoraires supplémentaires

CA Indosuez (Switzerland) SA a versé un montant total de CHF 40'800.– hors TVA, au titre d'honoraires supplémentaires pour l'exercice en cours.

Ces honoraires interviennent dans le cadre de prestations supplémentaires en matière de fiscalité de la Banque.

#### d) Instruments d'information sur la révision externe

PricewaterhouseCoopers S.A. élabore chaque année un plan d'audit et rédige un rapport sur l'audit des comptes annuels et un autre sur l'audit prudentiel. Le réviseur responsable du mandat de révision discute de ces documents avec le Comité d'audit et des risques. Le plan a été présenté au Comité d'audit et des risques lors de sa séance du 2 octobre 2017. Les résultats de l'audit des comptes annuels ont été présentés et discutés au Comité d'audit et des risques le 8 mars 2018 ainsi qu'au Conseil d'administration lors de la séance du 9 mars 2018.

Les auditeurs externes ont accès en tout temps au Comité d'audit et des risques, au Comité Exécutif et à l'Inspectorat Général avec qui ils ont des séances de travail régulières.

Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.A. est annuel. La qualification des auditeurs externes, leurs performances et le montant des honoraires de révision sont évalués annuellement par le Comité d'audit et des risques.

# Chiffres clés

<b>BILAN</b> (en millions de CHF)	31.12.2017	31.12.2016	Variation en %
Total du bilan	18 373	16 454	+11,7

<b>RÉSULTATS</b> (en millions de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation en %
Revenus d'intérêts	134,2	134,1	+0,0
Commissions	199,8	197,2	+1,3
Résultat de négoce	67,4	115,2	-41,5
Autres résultats ordinaires	98,3	81,7	+20,4
<b>Total des produits (revenu d'exploitation)</b>	<b>499,7</b>	<b>528,2</b>	<b>-5,4</b>
Charges de personnel	-280,0	-271,3	+3,2
Autres charges d'exploitation	-137,1	-118,4	+15,8
<b>Résultat brut</b>	<b>82,6</b>	<b>138,5</b>	<b>-40,4</b>
Amortissements et corrections de valeurs	-21,1	-15,6	+34,8
Produits extraordinaires & charges extraordinaires	22,4	4,0	+454,3
Impôts	-26,0	-33,2	-21,8
<b>Résultat de la période</b>	<b>57,9</b>	<b>93,8</b>	<b>-38,2</b>

(en millions de CHF)	31.12.2017	31.12.2016	Variation en %
<b>Avoirs administrés (fortune totale)</b>	<b>42 252</b>	<b>39 324</b>	<b>7,4</b>
<b>Effectif total</b>	<b>1 552</b>	<b>1 358</b>	<b>14,3</b>



Publication relative aux exigences de fonds propres et de liquidité selon circulaire FINMA 2016/1 (en millions de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF)	882,2	851,6*
Fonds propres pris en compte (CHF)	1 920,4	1 956,7
Dont fonds propres de base durs (CET1) (CHF)	1 562,9	1 533,6
Dont fonds propres de base (T1) (CHF)	1 562,9	1 533,6
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	11 027,0	10 645,1
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	14,2%	14,4%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	14,2%	14,4%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	17,4%	18,4%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0%	0%
Ratio-cible CET1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	7,8%	7,8%
Ratio-cible T1 (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon annexe 8 OFR, majoré du volant anticyclique	12,0%	12,0%
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7,4%	7,8%
Engagement global (CHF)	21 134,5	19 711,3
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4 <sup>e</sup> trimestre	154%	286%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 223,4	3 885,9
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 093,2	1 360,2
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3 <sup>e</sup> trimestre	149%	278%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 207,0	4 492,6
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	2 152,4	1 615,2
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2 <sup>e</sup> trimestre	221%	257%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	3 673,2	4 952,5
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 660,6	1 924,4
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 <sup>er</sup> trimestre	208%	255%
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	4 106,1	5 462,3
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	1 973,7	2 143,8

\* Correction des fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques (CHF) pour l'exercice 2016.

---

# Nos implantations

---

## SIÈGE SOCIAL

Quai Général-Guisan 4  
1204 Genève  
Suisse  
Tél. + 41 58 321 90 00  
Fax. + 41 58 321 91 00

## SUCCURSALES

### Hong Kong

29th Floor, Two Pacific Place  
88 Queensway  
Admiralty Hong Kong  
Hong Kong  
Tél. + 852 37 63 68 88  
Fax. + 852 37 63 68 68

### Lugano

Via F. Pelli 3  
6901 Lugano  
Suisse  
Tél. + 41 58 321 30 00  
Fax. + 41 58 321 31 00

### Singapour

168 Robinson Road  
#23-03 Capital Tower  
Singapour 068912  
Tél. + 65 6423 03 25  
Fax. + 65 6423 14 77

### Zurich

Uraniastrasse 28  
8001 Zurich  
Suisse  
Tél. + 41 58 321 40 00  
Fax. + 41 58 321 41 00

## BUREAUX DE REPRÉSENTATION

### Abu Dhabi

Zahed The 1<sup>st</sup> Street – Al Muhairy  
Center, Office Tower, 4th Floor  
PO Box 44836  
Abu Dhabi  
Émirats Arabes Unis  
Tél. + 971 2 631 24 00  
Fax. + 971 2 631 2500

### Dubaï

The Maze Tower  
Level 13  
Sheikh Zayed Road  
PO Box 9423  
Dubai  
Émirats Arabes Unis  
Tel. + 971 4 350 6000  
Fax. + 971 4 331 0199

## CENTRE LOGISTIQUE

### Lausanne

Chemin de Bérée 46-48  
1010 Lausanne  
Suisse  
Tél. + 41 58 321 50 00  
Fax. + 41 58 321 51 00

## FILIALES À L'ÉTRANGER

### CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL

Al Borj An Nahar  
Bldg, 2nd Floor  
Martyrs' Square  
1107-2070 Beyrouth  
Liban  
Tél. + 961 1 96 63 00  
Fax. + 961 1 96 63 20

### CIC Investor Services Limited (désormais CAIS Limited)

29<sup>th</sup> Floor, Two Pacific Place  
88 Queensway  
Admiralty Hong Kong  
Hong Kong  
Tél. + 852 37 63 68 88  
Fax. + 852 37 63 68 68

## FILIALE EN SUISSE

### CA Indosuez Finanziaria SA

Via F. Pelli 3  
CP 5640  
6900 Lugano  
Suisse  
Tél. + 41 91 910 79 70  
Fax. + 41 91 910 79 80





---

# Comptes annuels

---

CA Indosuez (Switzerland) SA



# 1. Bilan au 31 décembre 2017

## *Bilan actif*

<b>ACTIFS</b> (en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités	1 316 054	1 167 866
Créances sur les banques	5 037 207	4 669 260
Créances résultant d'opérations de financement de titres	17 021	-
Créances sur la clientèle	8 530 583	6 696 864
Créances hypothécaires	812 305	459 599
Opérations de négoce	5 822	5 694
Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés	190 876	331 063
Immobilisations financières	1 959 119	2 671 558
Comptes de régularisation	121 946	113 796
Participations	32 438	39 692
Immobilisations corporelles	267 736	251 381
Valeurs immatérielles	31 002	-
Autres actifs	50 449	47 606
<b>Total Actifs</b>	<b>18 372 558</b>	<b>16 454 379</b>
TOTAL DES CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	-	-

**Bilan passif**

<b>PASSIFS</b> (en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Engagements envers les banques	5 718 204	2 241 527
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	10 590 865	11 998 448
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	189 020	279 102
Comptes de régularisation	115 889	135 934
Autres passifs	2 700	4 775
Provisions	114 354	129 972
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	19 400
Capital social	1 060 946	1 060 946
Réserve légale issue du capital	388 910	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	104 090	101 295
Bénéfice reporté	10 275	317
Résultat de la période	57 905	93 753
<b>Total Passifs</b>	<b>18 372 558</b>	<b>16 454 379</b>
Total des engagements subordonnés	590 000	590 000
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	–	–

**Hors bilan**

<b>OPÉRATIONS HORS BILAN</b> (en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Engagements conditionnels	4 201 911	4 103 802
Engagements irrévocables	1 270 939	1 660 617
Crédits par engagement	893 442	983 376

## 2. Compte de résultat de l'exercice 2017

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		
Produit des intérêts et des escomptes	172 541	162 734
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	438	285
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 810	1 259
Charges d'intérêts	-42 205	-31 722
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>133 584</b>	<b>132 556</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	573	1 584
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>134 157</b>	<b>134 140</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	155 657	150 779
Produit des commissions sur les opérations de crédit	38 407	31 044
Produit des commissions sur les autres prestations de service	40 915	52 475
Charges de commissions	-35 213	-37 111
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>199 766</b>	<b>197 187</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>67 374</b>	<b>115 241</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	3 405	282
Produit des participations	3 639	3 979
Résultat des immeubles	2 411	2 291
Autres produits ordinaires	89 030	75 623
Autres charges ordinaires	-143	-505
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>	<b>98 342</b>	<b>81 670</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges de personnel	-280 007	-271 311
Autres charges d'exploitation	-137 099	-118 358
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>	<b>-417 106</b>	<b>-389 669</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-12 349	-14 802
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-8 686	-874
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>61 498</b>	<b>122 893</b>
Produits extraordinaires	22 384	4 039
Charges extraordinaires	-12	-3
Impôts	-25 965	-33 176
<b>Résultat de la période</b>	<b>57 905</b>	<b>93 753</b>

### 3. État des capitaux propres

(en milliers de CHF)	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>	<b>1 060 946</b>	<b>388 910</b>	<b>101 295</b>	<b>19 400</b>	<b>317</b>	<b>93 753</b>	<b>1 664 621</b>
Répartition du bénéfice 2016	-	-	2 795	-	90 958	-93 753	-
Dividende	-	-	-	-	-81 000	-	-81 000
Résultat de la période	-	-	-	-	-	57 905	57 905
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2017</b>	<b>1 060 946</b>	<b>388 910</b>	<b>104 090</b>	<b>19 400</b>	<b>10 275</b>	<b>57 905</b>	<b>1 641 526</b>

## 4. Annexe

### 4.1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Le champ d'activité de CA Indosuez (Switzerland) SA ci-après la Banque, société anonyme de droit suisse, s'étend à la gestion de patrimoine, aux opérations de banque commerciale et de financement transactionnel des matières premières ainsi qu'au négoce au comptant ou à terme d'instruments du marché monétaire, des devises et des métaux précieux. De plus, le centre logistique de la Banque sis à Lausanne agit en tant que centre de services en charge du traitement informatique, du back-office pour des établissements appartenant au groupe Crédit Agricole et des établissements tiers.

En sus de son siège social à Genève, la Banque dispose de succursales à Lugano, Zurich, Hong Kong et Singapour, de filiales en Suisse, au Liban et à Hong Kong, ainsi que de deux bureaux de représentation aux Emirats Arabes Unis.

#### 4.1.1. Publication requise relative au système de rémunération de la succursale de Hong Kong

Le Conseil d'administration de CA Indosuez (Switzerland) SA définit et met en œuvre la politique de rémunération. Il a nommé un Comité de Rémunération qui se compose de trois membres du Conseil d'administration.

La structure et le montant des rémunérations globales s'alignent sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts à long terme de CA Indosuez (Switzerland) SA, tels que les perspectives de croissance durable ainsi que les résultats financiers et la politique des risques. La politique de rémunération se conforme aux principes régissant la protection des clients et des investisseurs.

La rémunération est structurée de façon à assurer un juste équilibre entre les composantes fixes et variables. La composante fixe représente une fraction suffisamment importante de la rémunération totale et permet de mener une politique de bonus souple. Si un bonus supérieur à EUR 120'000 est accordé à un collaborateur, le paiement d'une partie est différé sur une durée de 3 ans conformément aux règles du groupe Crédit Agricole.

Concernant l'exercice 2017, pour la Haute Direction (Senior Management : 3 personnes) et les cadres clés (Key Personnel : 2 personnes) de la succursale de CA Indosuez (Switzerland) SA à Hong Kong, le total de leur rémunération fixe (hors charges sociales) s'est élevé à HKD 10.4 millions (HKD 10.1 millions en 2016).

Leur rémunération variable (hors charges sociales) a totalisé HKD 2.0 millions (HKD 1.8 millions en 2016), dont la totalité est payable en cash, sans aucune partie payable sous forme différée.

Dans les mêmes catégories de personnel, aucune indemnité à l'engagement ou de départ n'a été versée en 2017.

### 4.2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

#### 4.2.1. Principes généraux

Les principes comptables et d'évaluation de la Banque sont conformes aux dispositions du Code suisse des obligations, de la Loi fédérale sur les banques, de son ordonnance d'exécution ainsi qu'aux prescriptions comptables définies par la circulaire 2015/1 « Prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) » émise par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Le bouclage individuel statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes.

La Banque n'établit plus de comptes consolidés depuis 2014, les filiales étant devenues non significatives du point de vue quantitatif.

#### Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont la Banque peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de la Banque et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure



de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie ;

- compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes ;
- compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.

## Instruments financiers

### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

### Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension « *repurchase* »/ « *reverse-repurchase* ».

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (*repurchase*) et les acquisitions de titres assorties d'une obligation de revente (*reverse repurchase*) sont assimilées à des opérations de financement garanti. Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des mises et prises en pension de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris.

Le produit des intérêts des opérations de revente et la charge des intérêts d'opérations de rachat sont délimités sur la durée des transactions sous-jacentes.

### Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires le cas échéant.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements, sont évaluées individuellement et la dépréciation est couverte par des corrections de valeurs individuels.

Celles-ci sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

S'agissant des crédits pour lesquels elle a donné un accord de financement se situant dans les limites autorisées et dont l'utilisation est notoirement soumise à des variations fréquentes et marquées, tels que les crédits en compte courant, la Banque utilise pour la comptabilisation des corrections de valeur et provisions

nécessaires une méthode simplifiée. Lors de la première constitution de la correction de valeur, la charge est saisie globalement par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ». En cas de variations de l'utilisation du crédit durant le même exercice, la Banque procède à une reclassification sans incidence sur le résultat entre la correction de valeur s'appliquant à la position correspondante du bilan et la provision constituée pour la partie non utilisée de la limite. Cet ajustement sans incidence sur le résultat est présenté dans la colonne « Reclassification » du tableau n° 5.16 « Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux » de l'annexe.

La détermination de l'ampleur des corrections de valeur est faite selon une approche systématique prenant en compte les risques du portefeuille. Les divers critères et procédures relatifs à la constitution de corrections de valeur font l'objet d'une documentation interne détaillée. Un « comité des provisions » est dédié à cet effet et se réunit sur une base régulière afin d'examiner les dossiers des clients dont les créances sont compromises.

### Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

### Opérations de négoce, engagement résultant des opérations de négoce

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Les gains et pertes réalisés provenant des achats et ventes de ces positions ainsi que les gains et pertes non réalisés découlant des variations de la juste valeur sont enregistrés sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

### Valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

### Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont enregistrées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur découle du prix donné par un marché liquide et efficient en termes de formation des prix.

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

## Opérations de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, la Banque utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt et de change. Les opérations de couverture sont évaluées de manière analogue aux positions couvertes. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique du compte de résultat que celui de l'opération couverte. Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ».

La Banque documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. La Banque vérifie périodiquement l'effectivité de la relation de couverture. Lorsque cette relation est partiellement ou entièrement inefficace, la fraction inefficace de l'opération est assimilée à une opération de négoce.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participations, des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation correspondant au maximum aux coûts historiques ou aux coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio et du disagio sur la durée résiduelle (« *accrual method* »). Les agios et disagio correspondants sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle par les « Comptes de régularisation actifs ou passifs ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

## Titres de participation et stock de métaux précieux détenus sous forme physique et pour compte propre

Les titres de participation sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix d'acquisition et la valeur de marché. Les stocks physiques de métaux précieux, qui sont destinés à la couverture des engagements en compte métaux, sont évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées dans les « autres charges ordinaires » ou les « autres produits ordinaires ».

### Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des sociétés, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part aux voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations est dépréciée.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties selon un plan linéaire sur leur durée d'utilisation prévisible par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ». Les durées d'utilisation prévisibles sont les suivantes :

- tablettes informatiques et téléphones mobiles	3 ans
- véhicules et parc informatique	5 ans
- agencement et installations	5 ans
- unité centrale du système informatique	5 ans
- aménagement des locaux	10 ans
- logiciels informatiques développés à l'interne	10 ans
- immeubles à usage de la Banque (1,5 % par année)	66.5 ans

La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des immobilisations corporelles est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur

participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains et pertes résultant de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont respectivement enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires » et « Charges extraordinaires ».

### Valeurs immatérielles

#### Goodwill

En cas d'acquisition d'activités et d'entreprises, les actifs et passifs repris sont évalués à leur valeur actuelle. Lorsque ce processus d'évaluation fait ressortir le fait que les coûts de l'acquisition sont supérieurs aux actifs nets, la différence est réputée être un « goodwill », lequel est porté à l'actif sous les valeurs immatérielles.

A l'inverse, la différence est un « badwill ». Un « badwill » résiduel, correspondant effectivement à une acquisition favorable (authentique « lucky buy »), doit être enregistré immédiatement dans la rubrique Produits extraordinaires.

Le « goodwill » est activé et amorti par prise en charge sur sa durée d'utilisation estimée.

La Banque estime la durée d'utilisation du goodwill à 5 ans.

### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires sont dissoutes par le compte de résultat et enregistrées comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes ».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques inhérents de l'activité globale de la Banque. Ces réserves sont considérées comme faisant partie des fonds propres au regard de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR).

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

### Impôts

Les impôts courants affectant les revenus et le capital déterminant de la période correspondante sont calculés conformément aux prescriptions fiscales applicables. Les impôts directs encore dus à la fin de l'exercice sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique « comptes de régularisation ».

### Engagements de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont, pour la plupart, assurés auprès du Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA.

Les engagements de prévoyance ainsi que les actifs servant à leur couverture sont détenus par une fondation juridiquement indépendante. Les cotisations ajustées à la période sont enregistrées dans la rubrique « charges de personnel » dans le compte de résultat. En outre, la Fondation gère sa fortune par l'intermédiaire de la Banque ce qui explique la présence de positions au bilan de ce dernier.

La Banque examine à la date du bilan s'il existe dans l'institution de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance établi en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si le plan de prévoyance présente un avantage ou un engagement économique, la Banque fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

### Opérations hors bilan

La présentation des postes hors bilan se fait à la valeur nominale. Les risques prévisibles font l'objet d'une provision portée au passif du bilan.

### 4.2.2. Modifications des principes comptables et d'évaluation affectant l'exercice de référence

En 2016 le montant de la rubrique « Produit des intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce » n'était pas renseigné. Le montant a été reclassé par la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

Outre le compte de résultat des exercices 2017 et 2016, ce reclassement affecte également l'annexe 5.38 (Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation).

### 4.2.3. Saisie des opérations

Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations conclues sont présentées comme opérations hors bilan, à l'exception des opérations sur titres qui sont comptabilisées directement au bilan.

### 4.2.4. Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts réputés en souffrance ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 90 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant en souffrance les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 90 jours n'est ouvert, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produit des intérêts et des escomptes ».

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration du délai de 90 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

### 4.2.5. Conversion des monnaies étrangères

La Banque utilise une comptabilité plurimonnaire et les éléments du bilan libellés en devises étrangères sont convertis au cours de clôture.

Les intérêts sur les transactions à terme fixe ainsi que les commissions sur fiduciaires en monnaies étrangères sont imputés quotidiennement au compte de résultat et convertis au cours de change du jour. Tous les autres produits et charges sont enregistrés le jour de leur survenance au cours en vigueur au moment de l'opération.

Les cours de change contre le franc suisse utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants :

Devises	2017		2016	
	Cours de clôture	Cours moyen annuel	Cours de clôture	Cours moyen annuel
EUR	1,1705	1,1159	1,0718	1,0891
USD	0,9765	0,9798	1,0162	0,9872
SGD	0,7306	0,7135	0,7034	0,7146
HKD	0,1250	0,1257	0,1311	0,1272

## 4.3. Gestion des risques

### 4.3.1. Politique des risques en général

La Banque exerce plusieurs métiers qui l'exposent principalement au risque de crédit, au risque de marché, aux risques opérationnels et juridiques. La surveillance, l'identification, la mesure et le pilotage de ces risques figurent parmi les compétences clés de la Banque.

Le Conseil d'administration est l'organe responsable de la haute surveillance des risques. Il fixe une politique des risques appropriés et définit dans cette dernière la philosophie, la mesure, de même que le pilotage des risques. Il vérifie périodiquement l'adéquation de la politique de risque, l'adapte régulièrement et appréhende les risques de chacun de ses champs d'activité.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'examiner et de suivre la politique, les procédures et les systèmes de gestion des risques au regard des différentes catégories de risques auxquels est exposée la Banque.

Le Comité Exécutif veille à l'application de la politique en matière de risques approuvée par le Conseil d'administration et à la mise en place des systèmes et procédures appropriés permettant d'identifier, mesurer, évaluer et contrôler les risques pris par la Banque, notamment par le maintien en tout temps d'une Direction Risques et Contrôle Permanent.

Indépendante des activités opérationnelles génératrices de revenus, la Direction Risques et Contrôle Permanent surveille le profil de risque et élabore les bases fondant la politique de risque de la Banque, sa propension au risque et les limites de risque sujettes à approbation du Conseil d'administration. En particulier, elle aménage et met en place des systèmes de surveillance des risques adéquats et veille à leur adaptation, définit l'application des bases et des méthodes pour la mesure des risques et surveille les systèmes appropriés utilisés. Elle assure par le biais de reportings internes un niveau d'information adéquat.

### 4.3.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente les dommages que supporte la Banque en cas de défaillance d'un client ou d'une contrepartie.

#### Prêts à la clientèle

Les décisions de crédit sont encadrées en amont par des stratégies risques.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système de délégation de compétences et sont soumis à un système de notation. La notation est revue annuellement.

Un Comité de Crédit examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants de la Banque résultant des activités de prêts, d'émissions de garantie ainsi que du négoce de devises, de produits dérivés et de valeurs mobilières.

Les procédures de décision et de surveillance des risques individuels sont complétées par un dispositif de suivi des risques de portefeuille permettant d'appréhender les risques de contrepartie sur l'ensemble du portefeuille permettant de mettre en exergue certaines caractéristiques de risques du portefeuille global.

Des revues de portefeuille sont organisées annuellement sur chaque périmètre significatif afin de vérifier l'adéquation du portefeuille effectif avec la stratégie risques en vigueur.

La surveillance du risque, gérée dans le cadre de procédures strictes, est assurée de manière régulière par la Direction Risques et Contrôle Permanent. Le Comité Exécutif et le Conseil d'administration sont tenus régulièrement informés.

#### **Risque de contrepartie dans les affaires interbancaires**

Le groupe Crédit Agricole à Paris gère les expositions vis-à-vis d'établissements bancaires tiers et alloue des limites par contrepartie à chaque entité affiliée en fonction de sa stratégie et de la politique de risque du Groupe. En l'état, la Banque ne dispose pas de délégation de la part de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank (« CA CIB ») pour engager une prise de risque par rapport à des institutions financières tierces, respectivement toute prise de risque est sujette à ratification par CA CIB.

Tout dispositif de crédit doit être validé par le Comité des Crédits sur Institutions Financières (ou « CCIF ») de la Banque et par CA CIB. Chaque dispositif fait l'objet d'une révision annuelle.

La Direction des Risques et du Contrôle Permanent surveille le respect des dispositifs de crédit. En cas d'anomalie, elle notifie le Métier concerné, le questionne sur la nature de l'anomalie, suit l'état d'avancement de leur résolution.

#### **4.3.3. Risque de marché**

Le risque de marché reflète les risques de pertes potentielles auxquels est exposée la Banque au travers des positions de marché détenues en fonction de la fluctuation des différents paramètres de marché ainsi que de la valorisation indépendante des résultats.

La gestion du risque de marché comprend l'identification, la mesure et la surveillance des positions de marché ouvertes issues du portefeuille de la Banque ou du portefeuille de négoce. Pour chaque catégorie de risque, des limites sont définies et contrôlées par les opérateurs eux-mêmes en continu et par la Direction des Risques et du Contrôle Permanent.

Les principaux risques de marché auxquels la Banque est confrontée sont :

- **Risque de change**

Le risque de change s'appréhende principalement à travers la mesure de l'exposition résiduelle nette résultant de la prise en compte des positions de change brutes provenant principalement de flux clientèles et de leurs couvertures.

- **Risque de taux**

L'objectif de la gestion du risque de taux de la Banque est de maintenir le risque à un niveau modéré pour l'ensemble du bilan. La plupart des éléments bilanciaires exposés au risque de taux (crédits clientèle, titres de portefeuilles d'investissement, dépôts à terme) sont couverts par le biais d'adossements individuels (transaction par transaction) effectués auprès de la Trésorerie qui, dans le respect des limites très strictes que le Groupe lui a octroyées, les retourne in fine sur le marché pour solder ses positions. L'Asset and Liability Management (ALM) a pour mission d'identifier, de mesurer et de couvrir les autres éléments exposés au risque de taux en fonction des contraintes réglementaires, des directives Groupe et de l'appétence au risque définie par le Conseil d'administration. Les dépôts à vue non rémunérés des principales devises des métiers Wealth Management et Négoce sont notamment concernés.

Pour assurer la couverture ALM taux des dépôts à vue, des portefeuilles de référence prudents sont modélisés sur la base d'observations historiques et de l'application de lois d'écoulement élaborés pour absorber, avec un degré de confiance suffisant, des décollectes envisageables dans des situations de stress aggravé. Les sets de limite fixent, pour chaque portefeuille modélisé, des niveaux d'impasses de taux maximales et minimales par pilier de maturité.

La mise en œuvre de la gestion du risque de taux (placements et/ou retournements de swaps de taux) est validée trimestriellement lors des comités ALM.

- **Risque de liquidité**

Le système de gestion du risque de liquidité mis en place par la Banque permet en tout temps de respecter les exigences réglementaires en la matière.

#### **4.3.4. Gestion du risque opérationnel**

Par risque opérationnel, CA Indosuez (Switzerland) SA entend le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance de processus internes, de personnes, de systèmes ou par suite d'événements extérieurs.



### Identification et mesure du risque inhérent

L'exercice d'identification, d'inventaire et de mesure des risques inhérents se concentre sur les risques aux conséquences significatives, susceptibles d'empêcher la réalisation des objectifs de l'établissement. Il s'agit donc de risques majeurs, dont la cotation prospective, basée sur le niveau d'impact potentiel, se mesure par :

- La matérialité : l'impact financier sur les résultats de la Banque et la fréquence de la survenance (probabilité d'occurrence)
- La sensibilité : l'impact non financier, au travers du risque d'image, du risque réglementaire ou du risque juridique.

### Mesures d'atténuation : risque résiduel

La Banque dispose d'un Système de Contrôle Interne (SCI) efficient visant à donner une assurance raisonnable que les risques auxquels la Banque est exposée sont maîtrisés conformément au niveau de risque résiduel souhaité (mesures d'atténuation du risque). La connaissance de cette exposition aux risques opérationnels permet au management d'identifier ses principales zones de vulnérabilité et d'appliquer une gestion différenciée par nature et intensité de risque.

Plus précisément, l'atténuation des risques passe par différentes mesures de mitigation, notamment :

- Des plans de contrôles manuels et automatisés
- Des transferts du risque (assurance)
- Des mesures organisationnelles (p. ex. processus forts, séparation de fonctions, etc.)

Ces mesures de mitigation sont qualifiées selon leur adéquation et efficacité. Ladite démarche de qualification des mesures de mitigation tient également compte des éléments indiquant un besoin éventuel d'amélioration du SCI, notamment :

- Les résultats de contrôles mettant en évidence une anomalie
- Les recommandations d'audit interne et externe
- Les provisions pour incidents opérationnels
- Les incidents opérationnels survenus (matérialisation du risque opérationnel)

Lorsque les mesures précitées ne sont pas suffisantes au regard du risque résiduel souhaité, un plan d'action doit être émis afin de renforcer le Système de Contrôle Interne.

### Adéquation du risque résiduel au risque effectif

L'ensemble des incidents opérationnels survenus sont collectés. Dans le but de s'assurer de son adéquation au risque effectif de la Banque, régulièrement, la cotation prospective du risque résiduel est comparée aux incidents opérationnels survenus.

### Responsabilité des acteurs

En étroite collaboration avec le département Contrôle Permanent, en charge de la gestion des risques opérationnels, les responsables de chaque métier de la Banque participent activement à l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance de leurs risques opérationnels. Ils s'appuient pour ce faire sur des correspondants de risque travaillant directement dans leurs métiers. Ces collaborateurs assurent notamment le bon fonctionnement de leur SCI, ainsi que de la prise en compte de tout changement significatif d'activité et font le lien entre les responsables de métier et le département Contrôle Permanent.

Le Conseil d'administration a délégué au Comité d'audit et des risques l'évaluation périodique du dispositif de contrôle interne.

### Communication

Le département Contrôle Permanent veille à maintenir en permanence une vision consolidée de l'état des risques opérationnels de l'ensemble des activités de la Banque, des événements significatifs y relatifs et des plans d'actions visant à améliorer leur gestion. Ces informations sont communiquées au Conseil d'administration et à la Direction Générale.

#### 4.3.5. Compliance et risque juridique

Le risque compliance et juridique appréhende les dommages, tant en termes financiers que d'image, pouvant survenir suite à la non-observation des dispositions réglementaires ainsi que du devoir de diligence propre aux intermédiaires financiers.

La Banque dispose d'une Direction de Compliance et d'une Direction Juridique et Gouvernance dont les rôles sont la surveillance du respect des réglementations notamment en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la prévention d'actes frauduleux. Ces mêmes Directions veillent également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

#### 4.3.6. Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Les contrôles de premier degré sur le respect des conditions accompagnant une décision de crédit sont effectués par les responsables de compte. La Direction Risques et Contrôle Permanent a en charge les contrôles de deuxième degré.

Une surveillance des engagements est effectuée afin d'identifier avec anticipation les actifs susceptibles de se dégrader, l'objectif étant de lancer, le plus en amont possible, des actions concrètes visant à protéger les intérêts de la Banque.

Les situations suivantes sont notamment surveillées et définissent un défaut :

- 1) Un impayé supérieur à 90 jours ;
- 2) Un dépassement d'autorisation supérieur à 90 jours ;
- 3) Une détérioration de la situation de la contrepartie telle que la Banque estime qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer l'intégralité de son exposition ;
- 4) Une procédure collective (p. ex. faillite, concordat) ;
- 5) Une cession de créances enregistrant une perte économique significative ;
- 6) Une restructuration avec sacrifice ;
- 7) Un événement de défaut au sens juridique (mentionné dans le contrat de crédit et prononcé par les créanciers) ;
- 8) Une contagion au sein d'éventuelles autres contreparties formant un groupe risque avec la contrepartie mise en défaut.

Pour les contreparties qui relèvent du périmètre d'activité de la Banque Privée, le défaut est défini comme la survenance d'un des événements suivants :

- 1) L'insuffisance de couverture au seuil d'appel de marge pendant plus de 90 jours, les actifs nantis, négociables et liquides, ne permettant plus d'assurer avec le même degré de confiance le remboursement de l'exposition ;
- 2) Le franchissement pendant plus de cinq jours ouvrés du seuil de liquidation, niveau atteint par la sûreté à partir duquel la Banque doit réduire partiellement ou totalement l'exposition du client par liquidation des sûretés affectées au remboursement du crédit.

S'il devient peu probable que le débiteur puisse honorer ses obligations, une correction de valeur individuelle sera effectuée au cas par cas sur décision des organes compétents et compte tenu d'une évaluation appropriée des éventuelles sûretés.

#### Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par le Comité des affaires sensibles.

#### 4.3.7. Évaluation des sûretés de crédit

Les crédits lombards sont consentis contre le nantissement d'actifs. Les sûretés principales acceptées sont des comptes créanciers, des dépôts fiduciaires auprès de tiers agréés, des titres sélectionnés (obligations, actions) facilement négociables, des métaux précieux, des produits structurés, des fonds, des mandats de gestion et des contrats d'assurance-vie.

Chaque sûreté acceptée se voit attribuer un taux de valeur de gage, un seuil d'appel de marge et de liquidation en fonction notamment de sa liquidité et de sa volatilité, de sa notation et maturité éventuelles ainsi que de son risque pays.

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés conduite par un spécialiste externe agréé et axée sur l'utilisation de l'objet. La valeur retenue pour les biens résidentiels pour usage pour compte propre est le chiffre le plus bas entre le prix d'acquisition et la valeur d'expertise lors de l'acquisition, et la valeur vénale ou la valeur indicielle lors de la révision des dossiers. Pour les biens commerciaux et les biens résidentiels mis en location en Suisse la valeur retenue est la valeur de rendement.

#### **4.4. Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture**

Les opérations pour compte propre sont réalisées dans le cadre des directives internes s'appliquant à la gestion des risques de marché et de taux.

Les opérations réalisées pour le compte de la clientèle comprennent les opérations de change (à terme et options), les options sur titres, indices boursiers, taux d'intérêt, métaux précieux, ainsi que les futures.

Sur ces opérations, la Banque calcule un équivalent-risque pour déterminer le montant des sûretés nécessaires. Cet équivalent-risque correspond à la valeur de remplacement des instruments majorée d'un add-on ou à la marge usuelle calculée par le marché. Des appels de marge sont effectués dès que la valeur des avoirs donnés en garantie ne couvre plus le risque encouru de manière adéquate.

##### **4.4.1. Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)**

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques et servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

La Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base lors de la conclusion des opérations. Elle documente l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture.

Une couverture est considérée comme efficace quand les critères suivants sont remplis :

- La couverture est jugée hautement efficace dès sa conclusion et sur toute sa durée,
- Il existe un rapport économique étroit entre l'opération de base et l'opération de couverture,
- Les variations de valeur de l'opération de base et celle de l'opération de couverture sont inverses au regard du risque couvert.

Une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée.

Une opération de couverture jugée inefficace est aussitôt assimilée à une opération de négoce et le résultat de la fraction inefficace comptabilisé dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

#### **4.5. Événements significatifs survenus durant l'exercice 2017**

La Banque a finalisé, le 2 décembre 2017, l'acquisition des activités de banque privée du Crédit Industriel et Commercial (« CIC ») à Singapour et de la totalité du capital social libéré de CIC Investors Services à Hong Kong. Cette acquisition renforce la présence de la Banque en Asie.

Voir également les notes suivantes :

- 5.2 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises
- 5.7 Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative et directe
- 5.9 Valeurs immatérielles

#### **4.6. Événements significatifs survenus après la date du bilan**

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2017, date du bilan de la Banque.

#### **4.7. Démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat**

L'Assemblée générale a élu PricewaterhouseCoopers SA, Genève comme organe de révision de la Banque. L'organe de révision ne s'est pas démis de son mandat avant terme.

#### **4.8. Informations relatives au bilan**

À moins que les remarques ou les indications de détail de l'annexe 5 à la Circ.-FINMA 15/1 ne prévoient expressément le contraire, les indications chiffrées de l'annexe sont accompagnées des chiffres de l'exercice précédent.

##### **■ Structure de l'annexe**

La numérotation des annexes suit la structure établie par la FINMA dans le cadre de l'annexe 5 des directives de la circulaire 2015/1.

##### **■ Externalisation d'activités**

La Banque ne pratique aucune externalisation d'activités au sens de la circulaire 2008/7 de la FINMA.

## 5. Informations se rapportant au bilan, hors bilan et compte de résultat

### Informations se rapportant *au bilan*

#### 5.1. Opérations de financement de titres (actifs et passifs)

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension*	-	-
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension*	-	-
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	2 092	-
- dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	-	-
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	17 021	-
- dont titres remis à un tiers en garantie	13 172	-
- dont titres aliénés	-	-

\* Avant prise en compte d'éventuels contrats de leasing

## 5.2. Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en milliers de CHF)	NATURE DES COUVERTURES			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	19 685	5 277 621	3 391 395	8 688 701
Créances hypothécaires	812 670	-	-	812 670
– immeubles d’habitation	648 219	-	-	648 219
– immeubles commerciaux	158 900	-	-	158 900
– autres	5 551	-	-	5 551
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Année de référence	832 355	5 277 621	3 391 395	9 501 371
Année précédente	473 572	3 307 910	3 557 982	7 339 464
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Année de référence	831 990	5 119 503	3 391 395	9 342 888
Année précédente	473 572	3 124 909	3 557 982	7 156 463
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	17 718	715 392	3 468 801	4 201 911
Engagements irrévocables	3 023	252 845	1 015 071	1 270 939
Crédits par engagements	-	9 812	883 630	893 442
<b>Total du hors bilan</b>				
Année de référence	20 741	978 049	5 367 502	6 366 292
Année précédente	22 798	616 761	6 108 236	6 747 795

(en milliers de CHF)	CRÉANCES COMPROMISES			
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Année de référence	188 371	22 147	166 224	158 483
Année précédente	217 163	19 911	197 252	183 001

L’acquisition des activités de banque privée de CIC à Singapour au début décembre 2017 explique la variation d’environ CHF 2 milliards du portefeuille de crédit lequel est en majorité couvert. Environ CHF 300 millions de ces nouveaux crédits sont de nature hypothécaire (cf. annexe 4.5 « Evénements significatifs survenus durant l’exercice 2017 »).

La variation des encours bruts s’explique par la résolution des cas de créances en souffrance par décision des autorités judiciaires locales ou par un arrangement avec les créanciers.

### 5.3. Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Produits structurés	5 822	5 694
- dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	5 426	5 124
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>5 822</b>	<b>5 694</b>

### 5.4. Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en milliers de CHF)		INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux	swaps	16 236	15 967	1 068 983	35 217	55 412	5 320 378
	options (OTC)	-	-	1 057	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>16 236</b>	<b>15 967</b>	<b>1 070 040</b>	<b>35 217</b>	<b>55 412</b>	<b>5 320 378</b>
Devises/métaux précieux	contrats à terme	40 685	40 598	6 579 266	38 024	16 149	2 319 170
	<i>dont internes</i>	190	15	36 188	-	-	-
	futures	-	-	333	-	-	-
	options (OTC)	50 567	50 572	5 761 356	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>91 252</b>	<b>91 170</b>	<b>12 340 955</b>	<b>38 024</b>	<b>16 149</b>	<b>2 319 170</b>
Titres de participation/Indices	options (OTC)	10 337	10 337	398 707	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>10 337</b>	<b>10 337</b>	<b>398 707</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Autres	contrats à terme	-	-	215 568	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>215 568</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Total avant prise en compte des contrats de netting :	Année de référence	117 825	117 474	14 025 270	73 241	71 561	7 639 548
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	117 825	117 474	14 025 270	73 241	71 561	7 639 548
	Année précédente	206 760	189 924	13 827 322	134 036	98 910	11 857 336
	dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	206 760	189 924	13 827 322	134 036	98 910	11 857 336
Total après prise en compte des contrats de netting					Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)	
Année de référence					190 876	189 020	
Année précédente					331 063	279 102	
Répartition selon les contreparties		Instances centrales de clearing			Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients	
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		-			117 432	73 444	



## 5.5. Immobilisations financières

(en milliers de CHF)	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créance	1 845 874	2 570 457	1 846 607	2 572 853
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	<i>1 845 874</i>	<i>2 570 457</i>	<i>1 846 607</i>	<i>2 572 853</i>
Titres de participation	2 480	929	3 307	1 673
<i>dont participations qualifiées</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Métaux précieux	110 765	100 172	110 765	100 172
Immeubles	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 959 119</b>	<b>2 671 558</b>	<b>1 960 679</b>	<b>2 674 698</b>
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	<i>1 939 731</i>	<i>2 447 706</i>	<i>1 940 479</i>	<i>2 450 101</i>

Répartition des contreparties selon la notation Moody's (en milliers de CHF)	De Aaa à Aa3	De A1 à A3
Valeur comptable des titres de créance	1 685 356	160 518

## 5.6. Participations

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE								
	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur cumulées	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Autres participations sans valeur boursière	106 079	-66 387	39 692	-	5 328	-12 582	-	-	32 438
<b>Total des participations</b>	<b>106 079</b>	<b>-66 387</b>	<b>39 692</b>	<b>-</b>	<b>5 328</b>	<b>-12 582</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32 438</b>

### Investissements et désinvestissements intervenus au cours de l'année 2017 :

Se référer à l'annexe 5.7.

### 5.7. Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative et directe

Raison sociale	Siège	Activité	Monnaie	Capital social (en 1 000)	Part au capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe (en %)
Crédit Agricole Suisse (Bahamas) Ltd. in liquidation	Nassau	Banque	USD	2 000	100	100	100
CA Indosuez Finanzaria SA	Lugano	Société financière	CHF	1 800	100	100	100
Crédit Agricole next banque (Suisse) SA	Genève	Banque	CHF	283 152	5	5	5
CA Indosuez Switzerland (Lebanon) SAL	Beyrouth	Société financière	LBP	2 000 000	100	100	100
Stemcor Global Holdings Limited	Londres	Holding financier	USD	1 000 000	4,5	4,5	4,5
CA Indosuez Investor Services LTD	Hong Kong	Société financière	HKD	37 300	100	100	100

#### Principales modifications intervenues au cours de l'année 2017 :

- Crédit Agricole Financements (Suisse) SA a changé sa raison sociale en date du 21 novembre 2017 et devient désormais Crédit Agricole next bank (Suisse) SA. En date du 18 mai 2017, la Banque a procédé à la vente de 12 501 actions d'une valeur nominale de CHF 1 000 chacune. Le 13 juillet 2017, Crédit Agricole next bank (Suisse) SA a procédé à une augmentation de capital de CHF 273.9 millions à laquelle la Banque n'a pas souscrit, le portant à CHF 283,2 millions. En conséquence, la participation s'est réduite de 4,6 % et passe ainsi à 5 %.
- Dans le cadre de l'acquisition des activités de banque privée de CIC, la Banque a également acquis la totalité du capital social libéré de CIC Investors Services à Hong Kong, dont la raison sociale a été modifiée en CA Indosuez Investor Services LTD, pour un montant de HKD 37,3 millions ( CHF 4,7 millions) (cf. annexe 4.5 « Evénements significatifs survenus durant l'exercice 2017 »).

### 5.8. Immobilisations corporelles

(en milliers de CHF)	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	ANNÉE DE RÉFÉRENCE					Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	
Immeubles à l'usage de la Banque	272 493	-57 277	215 216	-	-	-	-3 643	-	211 573
Logiciels informatiques développés à l'interne	18 681	-9 596	9 085	-	6 413	-	-272	-	15 226
Autres immobilisations corporelles	115 726	-88 646	27 080	-	21 763	2	-7 908	-	40 937
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>406 900</b>	<b>-155 519</b>	<b>251 381</b>	<b>-</b>	<b>28 176</b>	<b>2</b>	<b>-11 823</b>	<b>-</b>	<b>267 736</b>

#### LEASING OPÉRATIONNEL

#### ENGAGEMENTS DE LEASING NON INSCRITS AU BILAN (en milliers de CHF)

	31.12.2017	31.12.2016
Échéant dans les 12 mois	-	-
Échéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	4 818	2 648
Échéant à plus de 5 ans	-	-
<b>Total des engagements de leasing non inscrits au bilan</b>	<b>4 818</b>	<b>2 648</b>
<i>dont résiliables à 12 mois</i>	-	-

### 5.9. Valeurs immatérielles

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Investissements	Désinvestissements	Amortissements	
Goodwill	-	-	-	31 527	-	-525	31 002
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 527</b>	<b>-</b>	<b>-525</b>	<b>31 002</b>

Le goodwill comptabilisé sur l'exercice 2017 correspond à l'acquisition d'un fonds de commerce basé à Singapour au début décembre 2017 (cf. annexe 4.5 « Evénements significatifs survenus durant l'exercice 2017 »).

### 5.10. Autres actifs et autres passifs

(en milliers de CHF)	AUTRES ACTIFS		AUTRES PASSIFS	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Compte de compensation	29 776	37 797	-	-
Opérations bancaires internes	4 702	80	163	13
Impôts indirects	13 353	6 598	2 508	4 732
Autres actifs et autres passifs	2 618	3 131	29	30
<b>Total</b>	<b>50 449</b>	<b>47 606</b>	<b>2 700</b>	<b>4 775</b>

### 5.11. Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en milliers de CHF)	31.12.2017		31.12.2016	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Immobilisations financières*	159 848	1 432	134 100	-
Autres actifs**	1 538	168	1 218	-
<b>Total des actifs nantis/cédés</b>	<b>161 386</b>	<b>1 600</b>	<b>135 318</b>	<b>-</b>

\* Le poste immobilisations financières est constitué en particulier par des titres de créances utilisés dans le cadre des opérations de facilité pour resserments de liquidités de la Banque Nationale Suisse.

\*\* Le poste autres actifs est principalement constitué de garanties de loyer.

### 5.12. Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	61 169	45 851
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	135	244
<b>Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance</b>	<b>61 304</b>	<b>46 095</b>

### 5.13. Situation économique des propres institutions de prévoyance

(en milliers de CHF)	CHARGES DE PRÉVOYANCE COMPRISES DANS LES « CHARGES DE PERSONNEL »	
	2017	2016
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	23 038	22 693

#### Réserves de contributions de l'employeur (RCE) :

Il n'existe pas de réserves de contributions de l'employeur auprès des institutions de prévoyance pour l'exercice de référence, ni pour l'exercice précédent.

#### Avantage/Engagement économique provenant d'un excédent de couverture/découvert

Les derniers comptes annuels du fonds de prévoyance (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de :

	31.12.2016	31.12.2015
Fonds de prévoyance de CA Indosuez (Switzerland) SA	106,4 %	106,0 %

Sur la base des chiffres provisoires, le degré de couverture est supérieur à 100 % au 31 décembre 2017. Tant que les réserves de fluctuation n'auront pas atteint le niveau réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. En ce sens, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à le refléter au bilan ou au compte de résultat. Les collaborateurs à l'étranger sont assurés soit auprès d'institutions de prévoyance sous forme de fondations collectives ou de contrats d'assurance collectifs avec des assureurs-vie, soit auprès de caisses de retraite gérées par l'État de domicile. Il ne résulte pas de ces différents plans d'autres engagements ou avantages que ceux qui auraient été portés au bilan.

### 5.16. Corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en milliers de CHF)	État à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	État à la fin de l'année de référence
Provisions pour autres risques d'exploitation	34 675	-9 261	-	-403	-	12 714	-5 862	31 863
Autres provisions	95 297	-	-	-	-	-	-12 806	82 491
<b>Total des provisions</b>	<b>129 972</b>	<b>-9 261</b>		<b>-1 934</b>		<b>12 714</b>	<b>-17 137</b>	<b>114 354</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>19 400</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19 400</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>183 001</b>	<b>-17 454</b>	<b>-</b>	<b>-6 837</b>	<b>-264</b>	<b>163</b>	<b>-126</b>	<b>158 483</b>
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>183 001</i>	<i>-17 454</i>	<i>-</i>	<i>-6 837</i>	<i>-264</i>	<i>163</i>	<i>-126</i>	<i>158 483</i>

Les réserves pour risques bancaires généraux sont imposées fiscalement.

Les autres provisions comprennent les réserves latentes.

Par son activité, la Banque est exposée à des risques juridiques et réglementaires. La Banque est également amenée à collaborer dans le cadre d'investigations d'autorités de surveillance suisse et étrangères. Conformément à sa politique, la Banque constitue des provisions pour des procédures en cours ou potentielles lorsque la Direction estime que ces procédures sont susceptibles d'entraîner un engagement financier.

**5.17. Capital social**

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE			ANNÉE PRÉCÉDENTE		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Actions nominatives	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946	1 060 946
<i>dont libérées</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>	<i>1 060 946</i>
<b>Total du capital social</b>	<b>1 060 946</b>	<b>1 060 946</b>	<b>1 060 946</b>	<b>1 060 946</b>	<b>1 060 946</b>	<b>1 060 946</b>

**5.19. Créances et engagements envers les parties liées**

(en milliers de CHF)	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Participants qualifiés	1 252 733	1 134 323	2 352 899	1 089 809
Sociétés du Groupe	-	-	903	4 787
Sociétés liées	2 773 680	2 993 968	2 692 745	369 842
Affaires d'organes	175	1 173	-	-

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches à la date de clôture. Les opérations au bilan et hors bilan avec des personnes proches ont été conclues aux conditions du marché.

**5.20. Participants significatifs**

(en milliers de CHF)	ANNÉE DE RÉFÉRENCE		ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
<b>Avec droit de vote</b>				
CA Indosuez Wealth Group, Paris (filiale indirecte de Crédit Agricole SA)	1 060 946	100	1 060 946	100



## 5.21. Propres parts du capital et composition du capital propre

### Propres parts du capital

À la date d'établissement des comptes, il n'existe pas de propres parts de capital détenues par la Banque.

### Réserves non distribuables

Tant que la réserve légale issue du bénéfice et la réserve légale issue du capital ne dépassent pas, à elles deux, la moitié du capital-actions, elles ne peuvent être employées qu'à couvrir des pertes ou à prendre des mesures permettant à la Banque de se maintenir en temps d'exploitation déficitaire, d'éviter le chômage ou d'en atténuer les conséquences.

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Réserves légales non distribuables	493 000	490 205
<b>Total des réserves légales non distribuables</b>	<b>493 000</b>	<b>490 205</b>

## 5.23. Structure des échéances des instruments financiers

(en milliers de CHF)	À vue	Démon- çable	ÉCHU				Après 5 ans	Immobilisé	Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans				
<b>Actifs/ instruments financiers</b>									
Liquidités	1 316 054	-	-	-	-	-	-	1 316 054	
Créances sur les banques	437 889	-	1 701 288	1 034 629	770 401	1 093 000	-	5 037 207	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	-	17 021	-	-	-	-	17 021	
Créances sur la clientèle	-	773 615	6 774 637	804 146	116 471	61 714	-	8 530 583	
Créances hypothécaires	-	-	413 199	105 889	112 615	180 602	-	812 305	
Opérations de négoce	5 822	-	-	-	-	-	-	5 822	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	190 876	-	-	-	-	-	-	190 876	
Immobilisations financières	111 653	-	710 100	327 970	809 152	244	-	1 959 119	
<b>Année de référence</b>	<b>2 062 294</b>	<b>773 615</b>	<b>9 616 245</b>	<b>2 272 634</b>	<b>1 808 639</b>	<b>1 335 560</b>	<b>-</b>	<b>17 868 987</b>	
<b>Année précédente</b>	<b>2 014 321</b>	<b>958 783</b>	<b>7 050 189</b>	<b>2 713 825</b>	<b>1 927 273</b>	<b>1 337 513</b>	<b>-</b>	<b>16 001 904</b>	
<b>Fonds étrangers/ instruments financiers</b>									
Engagements envers les banques	369 221	-	4 261 037	270 639	227 307	590 000	-	5 718 571	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7 769 060	-	2 654 702	167 103	-	-	-	10 590 498	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	189 020	-	-	-	-	-	-	189 020	
<b>Année de référence</b>	<b>8 327 301</b>	<b>-</b>	<b>6 915 739</b>	<b>437 742</b>	<b>227 307</b>	<b>590 000</b>	<b>-</b>	<b>16 498 089</b>	
<b>Année précédente</b>	<b>10 717 529</b>	<b>-</b>	<b>2 493 943</b>	<b>356 844</b>	<b>360 761</b>	<b>590 000</b>	<b>-</b>	<b>14 519 077</b>	

## 5.24. Actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger (principe du domicile)

Actifs (en milliers de CHF)	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Liquidités	1 172 809	143 245	1 026 041	141 825
Créances sur les banques	2 930 943	2 106 264	3 095 830	1 573 430
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	17 021	-	-
Créances sur la clientèle	2 404 812	6 125 771	2 875 168	3 821 696
Créances hypothécaires	197 832	614 473	220 200	239 399
Opérations de négoce	-	5 822	0	5 694
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	21 598	169 278	47 859	283 204
Immobilisations financières	542 804	1 416 315	644 654	2 026 904
Comptes de régularisation	108 264	13 682	90 947	22 849
Participations	25 763	6 675	37 596	2 096
Immobilisations corporelles	265 625	2 111	249 132	2 249
Valeurs immatérielles	0	31 002	-	-
Autres actifs	31 947	18 502	45 451	2 155
<b>Total Actifs</b>	<b>7 702 397</b>	<b>10 670 161</b>	<b>8 332 878</b>	<b>8 121 501</b>

Passifs (en milliers de CHF)	31.12.2017		31.12.2016	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Engagements envers les banques	190 705	5 527 499	200 122	2 041 405
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	-	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 001 857	8 589 008	1 933 768	10 064 680
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4 412	184 608	27 722	251 380
Comptes de régularisation	91 617	24 272	122 677	13 257
Autres passifs	2 672	28	4 075	700
Provisions	97 046	17 308	113 946	16 026
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	19 400	-
Capital social	1 060 946	-	1 060 946	-
Réserve légale issue du capital	388 910	-	388 910	-
Réserve légale issue du bénéfice	104 090	-	101 295	-
Bénéfice reporté	7 119	3 156	317	-
Résultat de la période	53 237	4 668	81 884	11 869
<b>Total Passifs</b>	<b>4 022 011</b>	<b>14 350 547</b>	<b>4 055 062</b>	<b>12 399 317</b>

### 5.25. Actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

ACTIFS (en milliers de CHF)	31.12.2017		31.12.2016	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Europe	11 569 951	63,0	12 291 018	74,7
<i>dont: Suisse</i>	<i>7 702 397</i>	<i>41,9</i>	<i>8 332 878</i>	<i>50,6</i>
<i>France</i>	<i>1 778 850</i>	<i>9,7</i>	<i>1 886 550</i>	<i>11,5</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>442 370</i>	<i>2,4</i>	<i>605 816</i>	<i>3,7</i>
Afrique	142 886	0,8	78 958	0,5
Amérique du Nord	231 141	1,3	76 770	0,5
Amérique du Sud	93 326	0,5	86 969	0,5
Asie	5 121 516	27,9	3 207 537	19,5
<i>dont: Singapour</i>	<i>2 361 298</i>	<i>12,9</i>	<i>1 651 066</i>	<i>10,0</i>
<i>Hong Kong</i>	<i>872 286</i>	<i>4,7</i>	<i>410 788</i>	<i>2,5</i>
<i>Japon</i>	<i>378 845</i>	<i>2,1</i>	<i>98 743</i>	<i>0,6</i>
Caraïbes	1 106 516	6,0	675 976	4,1
Océanie	107 222	0,6	37 151	0,2
<b>Total des actifs</b>	<b>18 372 558</b>	<b>100,0</b>	<b>16 454 379</b>	<b>100,0</b>

### 5.26. Total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (principe du domicile du risque)

#### Expositions nettes à l'étranger

CLASSE DE NOTATION INTERNE	Notation SERV *	31.12.2017		31.12.2016	
		en milliers de CHF	Part en %	en milliers de CHF	Part en %
1 - Risque très faible	CP 1	6 273 017	63,3	4 842 209	73,5
2 - Risque faible	CP 2	397 066	4,0	325 653	4,9
3 - Risque moyen	CP 3 - CP 4	2 854 658	28,8	1 047 926	15,9
4 - Risque important	CP 5	115 590	1,2	140 626	2,1
5 - Risque élevé	CP 6 - CP 7	222 712	2,2	185 848	2,8
Sans notation	CP 0	52 658	0,5	43 572	0,7
<b>Total</b>		<b>9 915 701</b>	<b>100,0</b>	<b>6 585 834</b>	<b>100,0</b>

\* Le système de notation utilisé est celui de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV). Celui-ci correspond aux ratings de l'OCDE/catégories de pays de l'OCDE (CP), dont le classement des pays s'effectue dans les catégories CP 0 - CP 7.

La CP 1 correspondant au risque le plus faible et la CP 7 au risque le plus élevé. La CP 0 identifiant les pays sans notation.

## 5.27. Actifs et passifs répartis selon les monnaies

<b>ACTIFS</b> (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Liquidités	1 170 435	1 675	512	10 965	132 290	177	1 316 054
Créances sur les banques	3 131 462	128 807	1 311 175	50 049	10 872	404 842	5 037 207
Créances résultant d'opérations de financement de titres	-	17 021	-	-	-	-	17 021
Créances sur la clientèle	404 436	1 221 145	4 986 858	209 219	570 916	1 138 009	8 530 583
Créances hypothécaires	216 573	261 770	46 531	213 151	19 162	55 118	812 305
Opérations de négoce	-	708	4 630	-	-	484	5 822
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	180 569	346	1 267	186	4 185	4 323	190 876
Immobilisations financières	515 660	193 715	377 947	600 513	-	271 284	1 959 119
Comptes de régularisation	76 796	9 785	21 341	8 925	3 476	1 623	121 946
Participations	25 763	-	2 014	-	4 661	-	32 438
Immobilisations corporelles	265 624	-	-	1 375	737	-	267 736
Valeurs immatérielles	-	-	-	31 002	-	-	31 002
Autres actifs	20 830	28 166	-	1 054	399	-	50 449
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>6 008 148</b>	<b>1 863 138</b>	<b>6 752 275</b>	<b>1 126 439</b>	<b>746 698</b>	<b>1 875 860</b>	<b>18 372 558</b>
<b>Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises</b>	<b>1 083 072</b>	<b>3 451 137</b>	<b>5 846 836</b>	<b>210 409</b>	<b>23 466</b>	<b>4 045 206</b>	<b>14 660 126</b>
<b>Total Actifs</b>	<b>7 091 220</b>	<b>5 314 275</b>	<b>12 599 111</b>	<b>1 336 848</b>	<b>770 164</b>	<b>5 921 066</b>	<b>33 032 684</b>
<b>PASSIFS</b> (en milliers de CHF)	CHF	EUR	USD	SGD	HKD	Autres	Total
Engagements envers les banques	1 837 063	477 774	2 597 864	219 367	92 094	494 042	5 718 571
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	764 546	2 607 814	5 444 133	245 061	212 761	1 316 550	10 590 498
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	178 683	346	1 267	216	4 185	4 323	189 020
Comptes de régularisation	76 733	8 640	9 225	10 558	8 690	2 043	115 889
Autres passifs	2 543	3	117	4	-	33	2 700
Provisions	97 895	152	16 307	-	-	-	114 354
Réserves pour risques bancaires généraux	19 400	-	-	-	-	-	19 400
Capital social	1 060 946	-	-	-	-	-	1 060 946
Réserve légale issue du capital	388 910	-	-	-	-	-	388 910
Réserve légale issue du bénéfice	104 090	-	-	-	-	-	104 090
Bénéfice reporté	7 119	-	-	3 156	-	-	10 275
Résultat de la période	53 237	-	-	4 929	-261	-	57 905
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>4 591 165</b>	<b>3 094 729</b>	<b>8 068 913</b>	<b>483 291</b>	<b>317 469</b>	<b>1 816 991</b>	<b>18 372 558</b>
<b>Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises</b>	<b>2 502 209</b>	<b>2 219 779</b>	<b>4 528 345</b>	<b>853 821</b>	<b>452 387</b>	<b>4 103 585</b>	<b>14 660 126</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>7 093 374</b>	<b>5 314 508</b>	<b>12 597 258</b>	<b>1 337 112</b>	<b>769 856</b>	<b>5 920 576</b>	<b>33 032 684</b>
<b>POSITION NETTE PAR DEVISE</b>	<b>-2 154</b>	<b>-233</b>	<b>1 853</b>	<b>-264</b>	<b>308</b>	<b>490</b>	<b>0</b>

# Informations se rapportant aux opérations hors bilan

## 5.28. Créances et engagements conditionnels

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Engagements de couverture de crédit et similaires	3 020 083	2 897 096
Garanties de prestation de garantie et similaires	1 153 395	1 187 279
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	28 433	19 427
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>4 201 911</b>	<b>4 103 802</b>

## 5.29. Crédits par engagement

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Engagements résultant de paiements différés	893 365	982 920
Engagements résultant d'acceptations (pour les dettes découlant des acceptations en circulation)	77	456
<b>Total des crédits par engagement</b>	<b>893 442</b>	<b>983 376</b>

## 5.30. Opérations fiduciaires

(en milliers de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	315 885	352 648
Placements fiduciaires auprès de sociétés du groupe et de sociétés liées	2 688 640	2 494 453
Crédits fiduciaires	1 679	1 748
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>3 006 204</b>	<b>2 848 849</b>

## 5.31. Avoirs administrés

### Répartition des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
<b>Genre d'avoirs administrés</b>		
Avoirs sous mandat de gestion	2 932	2 564
Autres avoirs administrés	39 320	36 760
<b>Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)</b>	<b>42 252</b>	<b>39 324</b>
Dont prises en compte doubles	-	-

### Présentation de l'évolution des avoirs administrés

(en millions de CHF)	31.12.2017	31.12.2016
<b>Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) initiaux</b>	<b>39 324</b>	<b>43 571</b>
Apports nets d'argent frais	896	-5 647
Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	2 032	1 170
<i>Dont prises en compte doubles</i>	-	-
<b>Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles) finaux</b>	<b>42 252</b>	<b>39 324</b>
Apports/retraits nets d'argent frais	896	-5 647
- métier Gestion de Fortune	1 265	-5 950
- métier ITB (International Trade & Transaction Banking)	-369	303

Les actifs sous mandat de gestion incluent les avoirs pour lesquels les clients ont confié un mandat de gestion discrétionnaire à la Banque.

Les autres actifs administrés en dépôt incluent les avoirs pour lesquels sont proposés des services à valeur ajoutée comme des conseils en investissement, des services spécifiques aux fonds ou de type dépositaire global (global custody). Ces avoirs incluent les fonds du groupe Crédit Agricole ou de tiers non gérés.

Les critères retenus pour délimiter les autres avoirs «more-than-custody-only» sont définis par le lien existant entre le client final et la Banque. En conséquence les avoirs détenus par la Banque dans le cadre de prestations de «global custodian» envers d'autres institutions financières ne sont pas indiqués dans les chiffres ci-dessus. L'apport d'argent net résulte de la combinaison de plusieurs facteurs. D'une part, les accroissements liés à l'acquisition de nouveaux clients et les apports effectués par des clients existants. D'autre part, en diminution, les retraits partiels ou complets des avoirs de clients existants. Les crédits octroyés ou remboursés sont intégrés respectivement dans les apports et les retraits nets d'argent frais. En revanche, les éléments liés au rendement de la fortune tels que les intérêts en sont exclus.

# Informations se rapportant au *compte de résultat*

## 5.32. Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité (selon l'organisation de la Banque)

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Gestion de fortune	59 035	81 734
Marché de capitaux	8 007	32 832
ITB	332	675
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>67 374</b>	<b>115 241</b>

Résultat de négoce (selon les risques du sous-jacent)

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Instruments de taux	-3	-1
Devises	64 849	110 415
Matières premières/métaux précieux	2 528	4 827
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>67 374</b>	<b>115 241</b>
- dont provenant de l'option de la juste valeur	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs	-	-
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	-	-

## 5.33. Produit du refinancement des positions de négoce ainsi que des intérêts négatifs

### Intérêts négatifs

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont présentés comme réduction du produit des intérêts et des escomptes, et les intérêts négatifs concernant les opérations passives comme réduction des charges d'intérêts.

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	34 055	42 666
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	8 541	15 663

## 5.34. Charges du personnel

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Appointements (jetons de présence et les indemnités fixes aux organes de la Banque, appointements et les allocations supplémentaires)	224 629	216 926
Prestations sociales	48 936	47 326
Autres charges de personnel	6 442	7 059
<b>Total des charges du personnel</b>	<b>280 007</b>	<b>271 311</b>



### 5.35. Autres charges d'exploitation

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Coût des locaux	17 636	18 940
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	5 255	5 651
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	52 844	39 050
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2 343	1 839
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	2 302	1 701
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	41	138
Autres charges d'exploitation	59 021	52 878
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>137 099</b>	<b>118 358</b>

### 5.36. Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées

#### Pertes significatives

Durant l'exercice 2017 aucune perte significative n'a été enregistrée.

#### Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires de l'exercice en cours proviennent de la dissolution de provisions afférentes à des exercices antérieurs pour CHF 12,8 millions (CHF 4 millions en 2016), du produit de la vente de participation pour la somme de CHF 5,6 millions (cf. annexe 5.7 « Entreprises dans lesquelles la Banque détient une participation permanente significative et directe »), d'un remboursement d'assurance exceptionnel pour un montant de CHF 3,3 millions, ainsi que du produit de la vente d'actifs immobilisés et d'autres actifs pour un montant de 0,6 millions.

#### Charges extraordinaires

La Banque n'a pas enregistré, durant l'exercice, de charges extraordinaires significatives.

#### Dissolutions significatives de réserves latentes

La Banque n'a pas dissous, durant l'exercice, de réserves latentes d'un montant significatif.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

La position « Variations des réserves pour risques bancaires généraux » est nulle durant l'exercice sous revue.

### 5.38. Résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

(en milliers de CHF)	EXERCICE 2017		EXERCICE 2016	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Produit des intérêts et des escomptes	125 612	46 930	134 376	28 358
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce	398	39	270	15
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	2 810	-	1 259	-
Charges d'intérêts	-35 236	-6 969	-13 629	-18 093
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>	<b>93 584</b>	<b>40 000</b>	<b>122 276</b>	<b>10 280</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	573	-	1 584	-
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>	<b>94 157</b>	<b>40 000</b>	<b>123 860</b>	<b>10 280</b>
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	124 818	30 839	125 768	25 011
Produit des commissions sur les opérations de crédit	38 370	37	31 005	39
Produit des commissions sur les autres prestations de service	39 385	1 530	21 336	31 139
Charges de commissions	-20 280	-14 933	-27 312	-9 799
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>182 293</b>	<b>17 473</b>	<b>150 797</b>	<b>46 390</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>57 925</b>	<b>9 449</b>	<b>102 529</b>	<b>12 712</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	983	2 422	282	-
Produit des participations	3 639	-	3 979	-
Résultat des immeubles	2 411	-	2 291	-
Autres produits ordinaires	82 670	6 360	72 989	2 634
Autres charges ordinaires	-18	-125	-298	-207
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>	<b>89 685</b>	<b>8 657</b>	<b>79 243</b>	<b>2 427</b>
Charges de personnel	-232 557	-47 450	-230 911	-40 400
Autres charges d'exploitation	-125 090	-12 009	-102 304	-16 054
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>	<b>-357 647</b>	<b>-59 459</b>	<b>-333 215</b>	<b>-56 454</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles	-11 166	-1 183	-14 154	-648
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-8 476	-210	987	-1 861
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>46 771</b>	<b>14 727</b>	<b>110 047</b>	<b>12 846</b>

### 5.39. Impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Charges relatives aux impôts courants	25 965	33 176
Charges relatives aux impôts latents	-	-
<b>Total des impôts</b>	<b>25 965</b>	<b>33 176</b>
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat avant impôts	23,7 %	20,8 %

Il n'existe pas de report de pertes sur les impôts de nature à avoir un impact sur l'impôt sur le revenu.

# Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan à l'Assemblée générale

## *Proposition du Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire*

### **Affectation du résultat**

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire du 9 mars 2018 d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la manière suivante :

(en milliers de CHF)	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat de l'exercice	57 905	93 753
Bénéfice reporté	10 275	317
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>68 180</b>	<b>94 070</b>
<b>Répartition du bénéfice au bilan</b>		
Attribution légale à la réserve générale issue du bénéfice	-	2 795
Dividende	-	81 000
Report à nouveau	68 180	10 275
	<b>68 180</b>	<b>94 070</b>

# Rapport de l'organe de révision

## *Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale de CA Indosuez (Switzerland) SA Genève*

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels CA Indosuez (Switzerland) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (voir pages 51 à 82) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

## *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

## *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur

prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## *Rapport sur d'autres dispositions légales*

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

*Philippe Bochud*

Expert-réviseur  
Réviseur responsable

*Josée Mercier*

Genève, le 9 mars 2018

Le Rapport annuel est publié  
en français et en anglais.  
En cas de divergence entre  
les deux versions, la version  
originale française fait foi.

Conception & réalisation :  
[www.lamanufacture.net](http://www.lamanufacture.net)











